



# Développement économique Canada pour les régions du Québec

## Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant  
le 31 mars 2002

Canada

## Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

*Le Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

*Le Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/40-2002

ISBN 0-660-62080-4



## Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et aux Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'engage à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et aux Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les impacts et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi rattacher le rendement aux engagements antérieurs, tout en soulignant les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et des Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

---

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le Site web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées à l'organisme suivant :

Direction de la gestion axée sur les résultats  
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
L'Esplanade Laurier  
Ottawa (Ontario) K1A 0R5

**OU** à l'adresse Web suivante : [rma-mrr@tbs-sct.gc.ca](mailto:rma-mrr@tbs-sct.gc.ca)



## Budget des dépenses

Pour la période se terminant le 31 mars 2002

*Rapport sur le rendement*



*Allan Rock*

**Allan Rock**

Ministre chargé de  
l'Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec





# TABLE DES MATIÈRES

---

Section 1	Messages	
	Message du ministre pour le Portefeuille	1
	Message du secrétaire d'État	3
Section 2	Aperçu et contexte d'intervention de l'agence	5
	Mandat	5
	Cadre d'intervention stratégique	6
	Nature de l'intervention	8
	Ressources (intrants)	9
	Ressources humaines et structure de l'organisation	9
	Ressources financières	9
	Évolution de la programmation et des ressources budgétaires au cours des dernières années	11
	Conjoncture économique et rendement de l'agence	12
Section 3	Information sur le rendement	15
	Rendement global	16
	Résultats stratégiques	19
	<b>Résultat stratégique n° 1 :</b>	
	<b>Favoriser le développement des entreprises</b>	20
	1.1 Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements généraux pertinents	22
	1.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques	23
	1.3 Améliorer la compétitivité des entreprises	25
	1.3.1 Encourager l'adoption des nouvelles pratiques d'affaires	25
	1.3.2 Promouvoir l'innovation de procédés, d'équipements et de produits	27
	1.3.3 Encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter	30
	1.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional	32
	<b>Résultat stratégique n° 2 :</b>	
	<b>Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions</b>	35
	2.1 Encourager le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	37
	2.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	40
	2.3 Promouvoir le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir	42

	<b>Résultat stratégique n° 3 :</b>	
	<b>Faciliter le développement et le renouvellement</b>	
	<b>des infrastructures collectives</b>	44
	Initiatives horizontales	46
	Priorités du Portefeuille de l'Industrie	
	et participation de l'agence	46
	Développement économique autochtone	47
	Transferts de fonds à d'autres ministères et organismes fédéraux	48
	Programmes de développement des marchés d'exportation	50
	Stratégie de développement durable	50
	Promotion externe	51
	Promotion interne	52
	Initiatives pangouvernementales	53
	Fonction publique inclusive	53
	Fonction moderne de contrôleur ou modernisation	
	des pratiques de gestion	53
	Initiative d'amélioration des services et satisfaction de la clientèle	55
	Gouvernement en direct	57
Section 4	Leçons apprises	59
	Pratiques de gestion	59
	Cadre de mesure du rendement pour l'agence	59
	Gestion axée sur les risques	60
	Comités de veille pour une rétroaction continue	60
	Projets de contribution plus structurés	60
	Gestion des ententes avec les groupes intermédiaires	60
	Groupes intermédiaires et service à la clientèle	61
	Financement des groupes intermédiaires	61
Annexe I	Programmation de l'agence	63
	IDÉE-PME	63
	Initiatives régionales stratégiques (IRS)	63
	Programme de développement des collectivités (PDC)	63
	Fonds Québec Côtier (FQC)	63
	Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie	
	et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGIM)	64
	Programme Infrastructures Canada	64
	<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)</i>	64
Annexe II	Rendement financier	65
	Aperçu	65
	Tableaux financiers récapitulatifs	65

Tableau financier 1 : Sommaire des crédits approuvés	66
Besoins financiers par autorisation	66
Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	67
Dépenses prévues de l'agence par opposition aux dépenses réelles	67
Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	68
Tableau financier 4 : Intégration des résultats stratégiques	69
Tableau financier 5 : Recettes non disponibles	70
Tableau financier 6 : Paiements législatifs	71
Tableau financier 7 : Paiements de transfert	72
Tableau financier 7a : Description de la distribution des fonds par programme	73
Tableau financier 8 : Passif éventuel	74
Annexe III Méthodologie liée à la mesure du rendement de l'agence	75
Base de référence des projets	75
Méthodes de cueillette de données	75
Création et maintien d'emplois	76
Effet de levier	76
Caractère incitatif de l'aide	77
Limites méthodologiques quant à la mesure du rendement	77
Limites méthodologiques quant à la création et le maintien des emplois	78
Attribution des résultats	78
Annexe IV Tableau récapitulatif des engagements et de leur degré d'atteinte	79
Annexe V Liste des acronymes	84
Annexe VI Liste des bureaux d'affaires de Développement économique Canada	85
Annexe VII Lois appliquées et personne-ressource	86



Le *Rapport ministériel sur le rendement 2001-2002* de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec vise à rendre compte du rendement de son intervention, tel qu'observé au 31 mars 2002, à l'égard des projets en cours pendant l'exercice financier 2001-2002. Il s'adresse au Parlement canadien et à la population du Canada. Il trace un portrait de ses diverses initiatives et de leurs effets. De plus, il fait le point quant à l'état de la situation par rapport aux engagements ministériels énoncés dans le *Rapport sur les plans et priorités 2001-2002*. Il est possible de consulter ce document sur le site Internet de l'agence à l'adresse : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Publications ».

Les membres du Portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Agence spatiale canadienne

Banque de développement du Canada \*

Commission canadienne du tourisme \*

Commission du droit d'auteur Canada

Conseil canadien des normes \*

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et génie du Canada

Conseil national de recherches Canada

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada

Industrie Canada

Société d'expansion du Cap-Breton \*

Statistique Canada

Tribunal de la concurrence

*\* Organisation non tenue de soumettre un rapport sur le rendement*



# 1

## MESSAGES

---

### **Message du Ministre responsable du Portefeuille**

L'aube du XXI<sup>e</sup> siècle a été témoin du développement marqué de l'économie mondiale du savoir. Depuis les dix dernières années, le gouvernement du Canada s'affaire à créer des conditions propices afin que les Canadiennes et les Canadiens soient bien placés et possèdent les outils et les compétences nécessaires pour saisir les possibilités qu'offre cette nouvelle économie.

Pour ce faire, le gouvernement a travaillé afin de résorber le déficit et assainir les finances publiques. Puis, d'importantes réductions d'impôt aux sociétés et aux particuliers ont été consenties et l'administration fédérale a été simplifiée. Au cours de la dernière décennie, le Canada s'est également doté d'une infrastructure de recherche et de développement (R-D) impressionnante et est devenu l'un des pays les plus branchés du monde. Il est maintenant le chef de file mondial en ce qui concerne l'accès par personne aux technologies de l'information et à Internet.

Aujourd'hui, nous profitons des retombées de ces investissements. Notre succès peut se mesurer au fait que nous avons le taux de croissance le plus rapide des pays du G7 en ce qui a trait notamment aux dépenses en R-D du secteur privé, aux demandes de brevets à l'étranger, à l'intensité de la R-D et au nombre de travailleurs affectés à la R-D.

Cependant, dans cette course mondiale où la concurrence est incessante, nous ne pouvons nous reposer sur nos lauriers. C'est pourquoi, en février 2002, le gouvernement a lancé la *Stratégie d'innovation du Canada*. Cette stratégie vise à favoriser une culture d'innovation au Canada, à améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens et à faire en sorte que la feuille d'érable soit l'emblème de l'excellence dans le monde.

La *Stratégie d'innovation du Canada* présente des possibilités dans quatre domaines clés : créer de nouvelles connaissances et commercialiser ces idées rapidement et efficacement, faire en sorte que le Canada possède suffisamment de main d'oeuvre hautement qualifiée pour faire face à la concurrence à l'échelle mondiale, moderniser nos politiques d'affaires et de réglementation afin de promouvoir l'entrepreneuriat, et soutenir l'innovation à l'échelle locale afin que nos collectivités continuent d'attirer des investissements et de favoriser de nouveaux débouchés.

Pour mettre au point cette stratégie, nous avons discuté avec les Canadiennes et les Canadiens d'un bout à l'autre du pays afin de dresser un plan d'action pour la prochaine décennie. La *Stratégie d'innovation du Canada* n'est pas un programme gouvernemental : elle fait appel à la collaboration de tous les secteurs de l'économie afin d'atteindre des objectifs ambitieux pour l'avenir. Le plan d'action proposera des façons dont le gouvernement, le monde des affaires, le milieu universitaire et les collectivités pourront atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Le portefeuille de l'Industrie, composé de 15 ministères et organismes, est un important outil de promotion de l'innovation au Canada. Développement économique Canada joue un rôle clé au sein du portefeuille de l'Industrie. Je suis donc heureux de présenter le rapport sur le rendement de cet organisme pour l'année financière 2001-2002.

Développement économique Canada intervient directement auprès des entreprises québécoises en appuyant leurs projets de développement et d'expansion d'entreprises. Ainsi, afin de renforcer la position concurrentielle de ces dernières, les priorités de l'agence portent sur la modernisation de leurs pratiques d'affaires et le développement de leurs capacités d'innovation et de commercialisation sur les marchés extérieurs. En outre, l'agence contribue à créer et à soutenir un réseau d'organismes locaux et régionaux de développement qui viennent en aide aux petites et moyennes entreprises québécoises en leur offrant des produits et des services en innovation, commercialisation, exportation, productivité et autres.

Parmi les résultats observés en 2001-2002, notons en guise d'exemple que Développement économique Canada a contribué à la mise en oeuvre et à l'implantation de six institutions du savoir et de transfert de technologies. De plus, l'appui financier de l'agence a rendu possible la réalisation de 125 projets en matière d'innovation pour des activités de sensibilisation, de développement de plans d'action en innovation, de développement ou d'amélioration de produits ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements. L'agence a également appuyé la réalisation de cinquante missions commerciales à l'étranger pour promouvoir sur les marchés extérieurs les produits et les services des entreprises québécoises.

De plus, une enquête récente auprès de sa clientèle fait ressortir que neuf clients sur dix considèrent que Développement économique Canada, et par le fait même le gouvernement du Canada, est un acteur essentiel dans le développement économique de leur région.

La liste des réalisations ne s'arrête pas là. Je vous invite à consulter le rapport sur le rendement de Développement économique Canada afin de découvrir les nombreuses façons dont cette agence contribue au développement et à la croissance économiques du Canada.

En travaillant ensemble, nous contribuons à faire du Canada un pays plus fort et plus prospère pour l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.



---

L'honorable Allan Rock

## **Message du secrétaire d'État**

Le développement économique régional repose toujours et avant tout sur le dynamisme des forces vives d'une région. Il s'appuie, bien sûr, sur les atouts locaux et régionaux et leur potentiel en vue de produire des résultats. Au départ toutefois, on retrouve toujours des femmes et des hommes d'action attachés à leur coin de pays qui ont à cœur de développer son potentiel afin d'assurer sa prospérité.

Cette volonté d'enracinement et cet engagement des divers acteurs socio-économiques constituent des apports de premier plan lorsqu'il s'agit de développement économique régional. Mon attachement aux diverses régions du Québec provient en grande partie de mon admiration envers ces hommes et ces femmes qui voient loin et qui agissent en conséquence. Il m'apparaît donc naturel que la mission de Développement économique Canada soit d'appuyer les initiatives de ces individus qui veulent sans cesse repousser leurs horizons. L'amélioration de la prospérité trouve sa source dans cette réunion des forces vives qui mène à des consensus porteurs sur le plan du développement économique.

Développement économique Canada dispose de quatorze bureaux d'affaires répartis sur tout le territoire du Québec. Notre niveau d'activité et nos résultats sont liés non seulement au professionnalisme et à l'efficacité du personnel, mais reposent aussi sur le dévouement et l'engagement des intervenants qui prennent une part active dans la réussite des projets.

Grâce à leur connaissance des besoins locaux et à leur mobilisation, l'ensemble des intervenants au Québec qui ont à cœur le développement économique de leurs communautés sont des piliers essentiels de l'épanouissement des communautés. J'aimerais d'ailleurs à ce propos souligner le travail des 1 400 bénévoles oeuvrant au sein des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des Centres d'aide aux entreprises qui consacrent plus de 40 000 heures par année à la croissance économique de leurs collectivités. Ceux-ci, comme tant d'autres intervenants, se dévouent sans compter partout au Québec pour le mieux-être collectif. Je tiens à remercier toutes ces femmes et tous ces hommes et à leur réitérer l'importance de leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie ainsi qu'à l'essor de leurs collectivités.

Au cours de l'année financière 2001-2002, l'ensemble des nouvelles initiatives appuyées par Développement économique Canada devrait générer, au fil des ans, des investissements totalisant plus de 1,7 milliard de dollars à l'échelle du Québec. Ces investissements contribuent au développement économique des régions rurales et à l'essor des quartiers urbains en voie de restructuration au sein des agglomérations d'importance au Québec. Développement économique Canada entend d'ailleurs travailler à mieux outiller les collectivités pour leur permettre d'assumer avec leadership les défis auxquels elles sont confrontées. En ce sens, le développement économique régional se définit comme un moyen efficace pour favoriser et assurer la participation et l'inclusion de tous et toutes à la croissance économique et à la création d'emplois.

Mon intérêt pour les questions de développement économique prend en compte le potentiel de développement que possède chaque région. À cet égard, l'innovation, si elle présente plus que sa part de défis, incarne également une multitude de possibilités et d'avancées pour l'ensemble des régions du Québec. L'adoption et la diffusion d'une véritable culture de l'innovation au sein de nos entreprises et dans nos régions seront plus que jamais des atouts de premier ordre pour le développement économique de nos collectivités. Voilà pourquoi je suis fier de voir l'équipe de Développement économique Canada mobilisée par cette question cruciale.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres du personnel de Développement économique Canada pour leur implication et leur engagement en faveur de l'atteinte de nos objectifs. Les résultats que nous enregistrons démontrent que nous sommes sur la bonne voie. Plus important, peut-être, encore, ils éclairent le chemin qui nous reste à parcourir.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Drouin', is positioned above a solid horizontal line.

L'honorable Claude Drouin  
Secrétaire d'État  
Agence de développement économique du Canada  
pour les régions du Québec



## 2

# APERÇU ET CONTEXTE D'INTERVENTION DE L'AGENCE

---

L'agence Développement économique Canada pour les régions du Québec, en tant que membre du Portefeuille de l'Industrie, relève du ministre de l'Industrie. Le ministre est responsable de la promotion du développement économique des régions du Québec qui constitue l'unique secteur d'activité de l'agence. Les objectifs et les attributions du ministre responsable de l'agence ont été définis dans la partie II de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*<sup>1</sup>. Le ministre est appuyé, dans ses responsabilités à l'égard des régions du Québec, par un secrétaire d'État.

## Mandat

L'agence a le mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec en accordant une attention particulière à celles dont la croissance économique est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi.

Par son mandat, l'agence contribue à l'engagement du gouvernement du Canada de promouvoir l'égalité des chances de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, en favorisant notamment le développement économique des régions.

L'agence contribue également, dans l'exercice de son mandat, à la réalisation de plusieurs priorités nationales, particulièrement celles qui visent à :

- accroître la prospérité et la qualité de vie de la population canadienne, en faisant du Canada un chef de file mondial dans l'économie du savoir, en misant sur l'innovation, la recherche, l'acquisition de compétences et le commerce
- promouvoir le développement des collectivités de façon adaptée à leurs particularités et
- favoriser le développement durable et un environnement plus sain.

---

1 Il est possible de consulter le texte de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* à l'adresse Internet suivante : <http://lois.justice.gc.ca/fr/I-9.2/texte.html>.

## Cadre d'intervention stratégique

Une lecture approfondie de l'environnement économique mondial, national et régional a amené l'agence à préciser, en 2000-2001, ses orientations et à se doter d'un cadre d'intervention stratégique. L'agence vise l'atteinte de trois résultats stratégiques pour le développement économique des régions du Québec.

Le premier résultat stratégique visé consiste à ***favoriser le développement des entreprises***. Les entreprises sont la principale force motrice du développement économique et de la création de richesse. La croissance des entreprises qui innovent et exportent a un effet particulièrement stimulant sur le développement économique et l'augmentation durable de l'emploi. Pour atteindre ce résultat stratégique, l'agence travaille notamment auprès de petites et moyennes entreprises (PME) et avec des organismes à but non lucratif qui offrent des services à celles-ci.

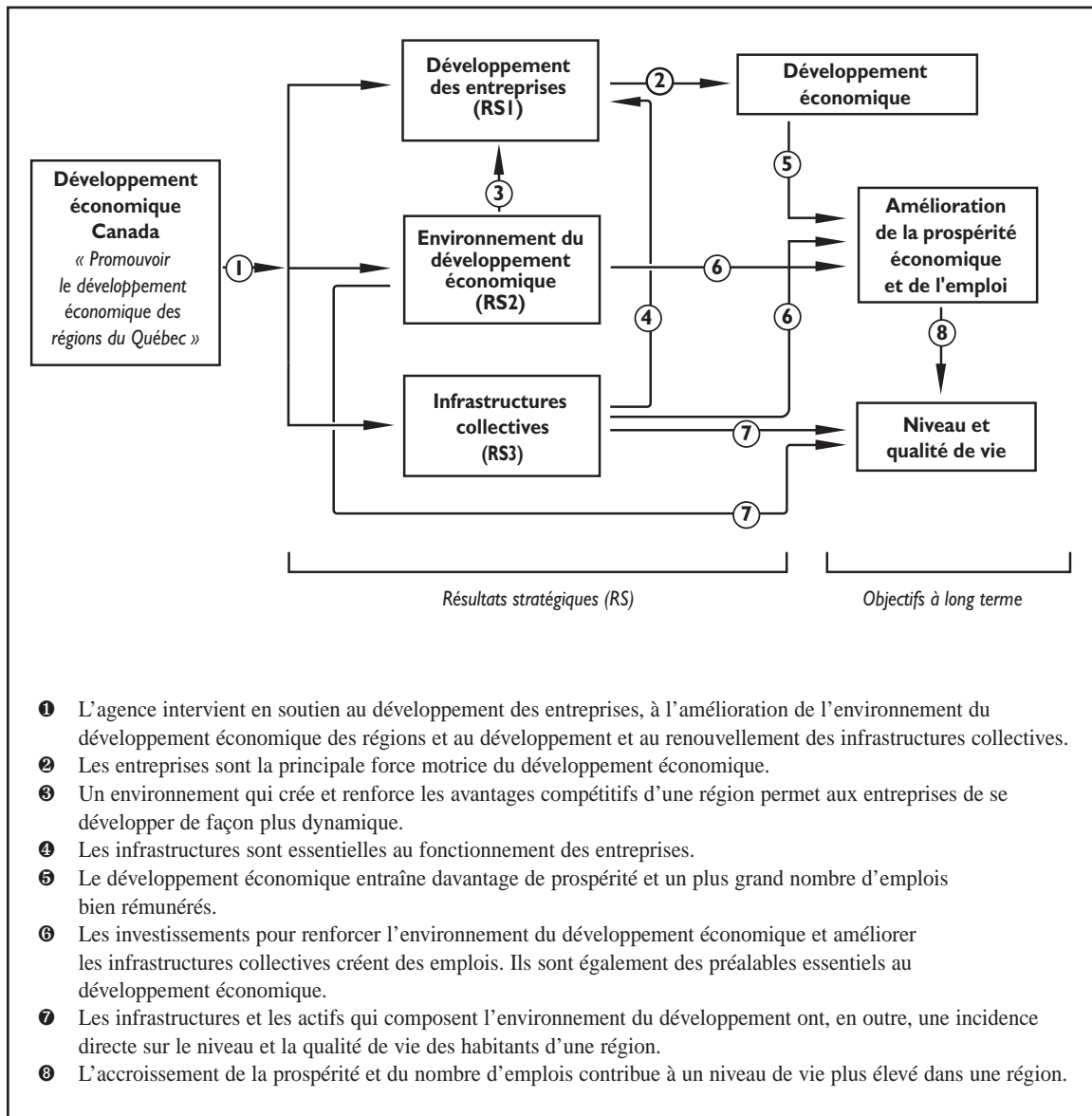
Puisque les entreprises ont besoin d'un environnement propice à leur développement, le deuxième résultat stratégique visé par l'agence consiste à ***contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions***. Pour atteindre ce résultat stratégique, l'agence interagit plus particulièrement avec les intervenants économiques clés dans les différentes régions du Québec.

Comme les infrastructures collectives sont essentielles à la vitalité économique d'une région, pour le fonctionnement des entreprises aussi bien que pour la qualité de vie des citoyens, le troisième résultat stratégique visé par l'agence consiste à ***faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives dans les différentes régions du Québec***<sup>2</sup>.

---

2 Ce résultat stratégique est mis en œuvre dans le cadre d'ententes avec le gouvernement du Québec pour le programme Infrastructures Canada.

Le schéma 1 montre comment l'atteinte des trois résultats stratégiques de l'agence lui permet de réaliser son mandat. Il illustre également comment l'agence contribue à l'amélioration de la prospérité économique et à la création d'emplois, deux aspects fondamentaux du niveau et de la qualité de vie des citoyens dans les régions du Québec.





## Nature de l'intervention

Membre du Portefeuille de l'Industrie, l'agence travaille, de façon dynamique et en étroite collaboration, avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec ainsi qu'avec plusieurs intervenants locaux et régionaux dont les activités influent sur le développement économique des régions du Québec.

Pour atteindre les résultats stratégiques escomptés, l'agence appuie la réalisation de projets mis de l'avant par des acteurs locaux et régionaux, principalement des entreprises, des organismes à but non lucratif qui offrent des services aux entreprises et des collectivités.

L'appui de l'agence aux entreprises et aux intervenants locaux et régionaux du développement prend principalement la forme d'une aide financière dans le cadre des programmes suivants :

- IDÉE-PME (Innovation et productivité, Développement des marchés et exportation, Entrepreneurship et climat des affaires)
- initiatives régionales stratégiques (IRS)
- programme de développement des collectivités (PDC)
- programme Infrastructures Canada
- programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGIM) et
- fonds Québec Côtier (FQC).

Il est possible de consulter l'annexe I pour y retrouver une description succincte des programmes d'aide financière de l'agence.

De plus, l'agence accompagne les acteurs du développement et les promoteurs de projets en leur facilitant l'accès à des informations pertinentes, en les sensibilisant aux enjeux de développement qui les interpellent et en les dirigeant vers des réseaux de ressources compétentes selon leurs besoins particuliers. Elle leur donne également un appui en leur fournissant des avis professionnels et d'autres formes d'accompagnement afin de favoriser la réussite de leur projet.

L'agence n'intervient pas seule dans le développement économique des régions du Québec. En effet, elle réalise plusieurs interventions en collaboration avec des **groupes intermédiaires** (voir ci-contre l'encadré texte).

### GROUPES INTERMÉDIAIRES

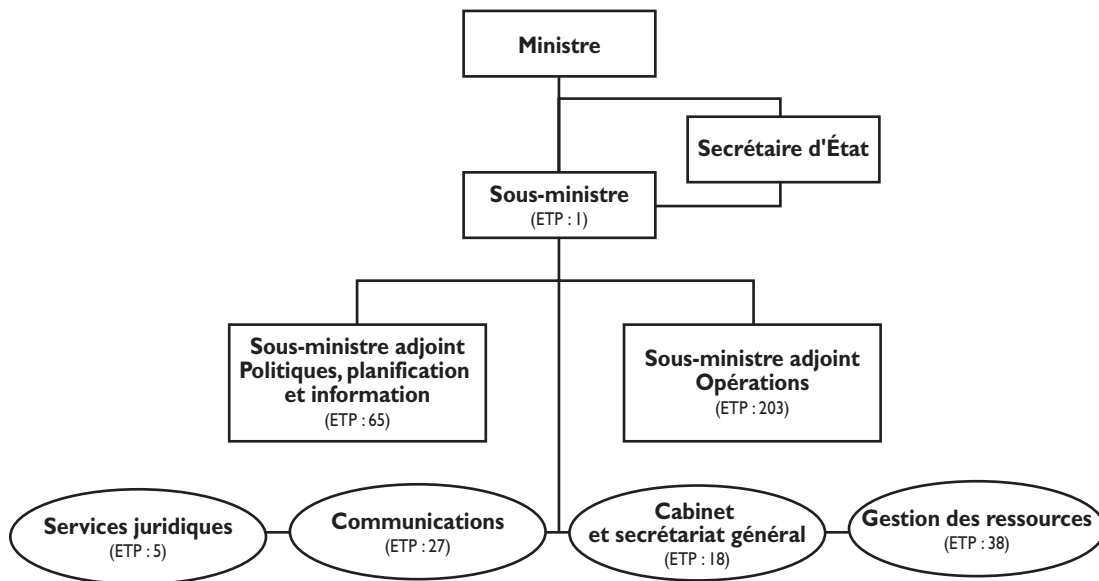
Dans le cadre de ses activités, l'agence accorde son appui à des collaborateurs, aussi appelés des groupes intermédiaires, c'est-à-dire des organismes à but non lucratif qui offrent des services spécialisés aux entreprises et qui oeuvrent au développement économique dans les régions du Québec. Cette façon d'intervenir permet à l'agence de maximiser l'utilisation de ses ressources et d'étendre, de façon considérable, la portée de son action sur le territoire québécois. Les groupes intermédiaires ont un effet multiplicateur et structurant sur l'environnement économique régional.

- D'une part, ils contribuent à dynamiser les assises économiques d'une région, d'un secteur ou d'une industrie, rendant ainsi plus bénéfiques les interventions de l'agence.
- D'autre part, ils travaillent à accroître les capacités individuelles des PME afin de les rendre plus viables et performantes.

## Ressources (intrants)

### Ressources humaines et structure de l'organisation

Pour intervenir auprès des acteurs locaux et régionaux du développement et travailler à l'atteinte des résultats visés, l'agence dispose d'un réseau de 14 bureaux d'affaires répartis sur l'ensemble du territoire québécois, d'un bureau situé à Gatineau qui assure la liaison avec l'appareil gouvernemental canadien et d'un siège social à Montréal. Il est possible de consulter la liste des bureaux d'affaires à l'annexe VI et à l'adresse Internet suivante : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Programmes ».



En 2001-2002, l'équivalent de 357 employés à temps plein ont oeuvré pour l'agence au Québec. De ce nombre, 57 ont été embauchés au cours de l'exercice financier 2001-2002<sup>3</sup>.

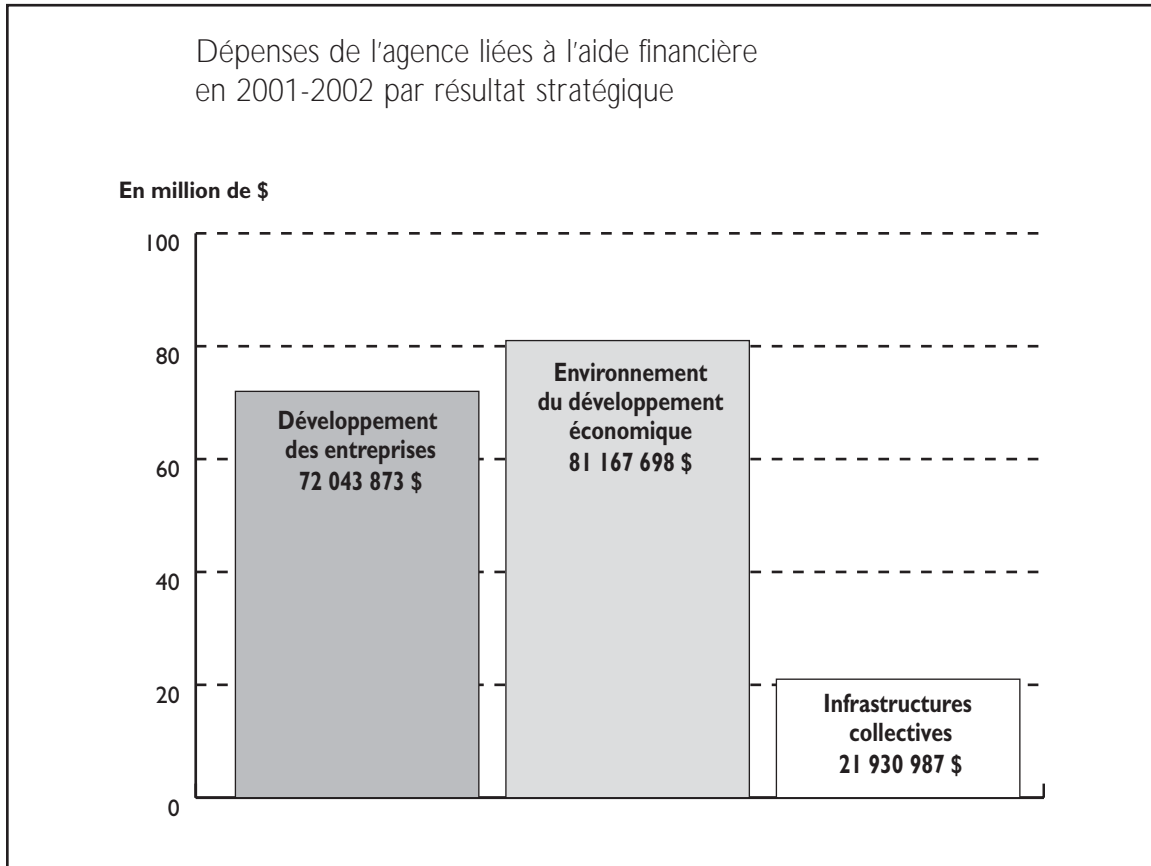
### Ressources financières

Pour l'exercice financier 2001-2002, les dépenses de l'agence liées à l'aide financière se sont élevées à 175 millions de dollars<sup>4</sup> alors que celles de fonctionnement se chiffraient à 40 millions de dollars.

3 Cette embauche fait suite notamment à l'accroissement du volume d'activité découlant du transfert à l'agence du budget précédemment dédié au Fonds du Canada pour la création d'emplois.

4 Le montant total des dépenses réelles de l'agence, pour l'exercice financier 2001-2002, inclut les contributions et subventions octroyées dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, PDC, FQC, PCAEGIM et Infrastructures Canada. Ce montant inclut une subvention à l'Administration portuaire de Québec pour le projet du terminal de croisières à la Pointe-à-Carcy.

Le graphique suivant présente la distribution des dépenses liées à l'aide financière pour l'exercice financier 2001-2002 pour chacun des résultats stratégiques poursuivis.



Il est possible de constater que les dépenses effectuées par l'agence en 2001-2002 s'élèvent à 72 millions de dollars pour favoriser le développement des entreprises, à 81 millions de dollars pour contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique et à plus de 21 millions de dollars pour faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives<sup>5</sup>.

L'annexe II donne plus de détails quant au rendement financier de l'agence pour l'exercice 2001-2002.

---

5 Les activités liées au nouveau programme Infrastructures Canada ont débuté en 2001-2002.

## **Évolution de la programmation et des ressources budgétaires au cours des dernières années**

Depuis l'automne 2001, l'agence tend à mettre davantage l'accent sur l'innovation sous ses différentes facettes. L'agence investit notamment pour favoriser le démarrage et le prédémarrage d'entreprises technologiques, l'adoption de pratiques d'affaires avancées, l'accès des entreprises à des services spécialisés de transfert de technologie ainsi que la mise au point et la commercialisation de nouveaux produits par les entreprises. L'agence investit également de façon à contribuer à l'accroissement des activités de recherche et développement (R-D) dans les centres et les instituts de recherche qui mènent à la commercialisation et à l'amélioration de produits et de procédés.

À la suite de l'abolition du Fonds du Canada pour la création d'emplois (FCCE), l'agence s'est vu attribuer en 2001 un budget additionnel de 177 millions de dollars sur quatre ans. L'agence utilisera cette somme, entre autres, pour intensifier ses interventions sur les enjeux liés à l'innovation, à la productivité et à l'économie du savoir dans l'ensemble des régions du Québec avec, conformément à son mandat, un accent particulier sur les régions où la croissance est lente et les emplois insuffisants.

D'ailleurs, l'agence accroît ses efforts principalement dans les régions éloignées des grands centres urbains, notamment par le biais d'initiatives régionales stratégiques afin d'aider ces régions à faire face à des problèmes économiques structurels et conjoncturels. En outre, l'agence a créé, en 2000, le Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce programme, doté initialement d'un budget d'aide financière de 35 millions de dollars sur cinq ans, est maintenant pourvu de 100 millions de dollars grâce aux fonds en provenance du FCCE.

Depuis octobre 2000, l'agence veille à la mise en œuvre de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada - Québec ; le gouvernement du Canada a confié à l'agence un budget de plus de 515 millions de dollars, s'échelonnant sur plusieurs années, à titre de quote-part fédérale pour cette entente qui prendra fin en mars 2007.

## Conjoncture économique et rendement de l'agence

La conjoncture économique est un des facteurs qui influencent l'intervention de l'agence dans le développement économique ainsi que l'atteinte de résultats. Au cours des dernières années, et plus particulièrement en 2001, l'agence a évolué dans un contexte et une conjoncture économiques somme toute favorables à la poursuite de ses objectifs de développement. Bien que les efforts de rattrapage des régions du Québec portent leurs fruits et que l'économie québécoise se rapproche de la place relative qu'elle doit occuper, l'agence doit continuer à soutenir et à accompagner les régions de façon à leur permettre de faire face aux nouveaux défis de l'économie mondiale.

Après deux années de croissance soutenue, l'économie du Québec entrait, en 2001, dans une phase de ralentissement. Le Québec a affiché, en 2001, une croissance de son produit intérieur brut (PIB) de seulement 0,9 %, comparativement à une augmentation de 4,3 % pour l'année 2000.

Au chapitre de l'emploi, le Québec accuse toujours un retard important par rapport à la moyenne canadienne. Le taux de chômage moyen du Québec pour l'année 2001, de 8,7 %, demeure plus élevé que la moyenne canadienne qui se situe à 7,2 %. Les régions ressources, avec des taux de chômage moyens supérieurs à 11 % pour l'année 2001 (20,1 % pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine), sont les plus touchées sur le plan de l'emploi. Les régions administratives de la Mauricie (11,7 %), du Centre-du-Québec (9,7 %) et de Montréal (10 %) éprouvent également des difficultés, ayant enregistré en 2001 des taux de chômage supérieurs à la moyenne québécoise.

L'année 2001 a marqué un recul important des exportations qui accusaient une baisse de près de 7 % par rapport à l'année 2000. Cette contre-performance s'explique en grande partie par la chute des exportations du secteur des télécommunications qui ont diminué de 6 milliards de dollars entre 2000 et 2001. Alors que les exportations de ce secteur constituaient 21 % des exportations totales en 2000, elles n'en représentaient plus que 12 % en 2001. Les régions ressources, qui exportent une grande partie de leur production de matières premières aux États-Unis, demeurent tributaires du taux de change et des politiques commerciales américaines, comme en témoigne l'actuel conflit sur le bois d'oeuvre.

Dans l'ensemble, la structure économique du Québec est, cependant, de plus en plus diversifiée et s'adapte à l'évolution de l'économie mondiale en s'appuyant davantage sur des secteurs et des entreprises à forte intensité technologique. Depuis quelques années, les exportations québécoises de produits à forte valeur ajoutée tels que les équipements de transport, informatiques et de télécommunications surclassent celles des ressources naturelles, même si ces dernières demeurent néanmoins très importantes, particulièrement pour les régions ressources. Les entreprises des secteurs traditionnels continuent d'occuper une place importante dans la structure industrielle du Québec. Toutefois, elles éprouvent des difficultés à suivre l'évolution des technologies et des marchés et, de façon générale, elles n'innovent pas suffisamment.

Puisque intimement liée aux efforts déployés en R-D, l'innovation est essentielle à la croissance économique et, à plus long terme, à l'amélioration du niveau de vie. Sur ce plan, l'économie québécoise poursuit sa lancée des dernières années. Bien que la R-D soit encore concentrée au sein des grandes entreprises, le nombre d'entreprises actives en R-D a plus que doublé en une décennie. Le ratio R-D/PIB du Québec est passé de 1,7 % en 1990 à 2,4 % en 1999, comparativement à 2,2 % en Ontario et à 1,8 % au Canada dans son ensemble. Ces statistiques démontrent bien les efforts de rattrapage faits par les entreprises du Québec au cours des dernières années.





# 3

## INFORMATION SUR LE RENDEMENT

---

L'agence réalise ses activités dans l'esprit du nouveau cadre de gestion du gouvernement du Canada : « Des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens ». En tant qu'organisation axée sur l'atteinte de résultats, elle s'outille afin d'effectuer un suivi continu des effets engendrés par la réalisation de projets pour lesquels elle accorde un appui. L'information générée par le suivi continu des résultats permet à l'agence d'ajuster son intervention et de répondre de façon dynamique aux possibilités de développement propres à chaque région.

Les principaux résultats présentés sont ceux constatés, au 31 mars 2002, dans le cadre des projets en cours en 2001-2002, c'est-à-dire ceux qui ont fait l'objet d'une dépense de l'agence au cours de cet exercice financier. Ces projets ont débuté, se sont poursuivis ou se sont terminés en 2001-2002 ; certains de ces projets étaient toujours en voie de réalisation au 31 mars 2002 et se termineront au cours d'exercices financiers ultérieurs.

La base de projets utilisée dans ce rapport, c'est-à-dire les projets en cours en 2001-2002, diffère de celle utilisée pour le *Rapport sur le rendement 2000-2001*, soit les ententes de contribution signées en 2000-2001. La base de projets retenue cette année permet de donner une meilleure idée des résultats de l'agence, sans qu'elle puisse en brosser un portrait complet toutefois, en raison des limites méthodologiques inhérentes à un processus de suivi annuel du rendement. Malgré ses limites, cette nouvelle base de rapportage permet de dégager un aperçu plus cohérent et plus complet des résultats atteints par l'agence, et ce, pour deux raisons : cette base contient un plus grand nombre de projets, et elle compte proportionnellement moins de projets qui n'en sont qu'au début de leur mise en œuvre et dont les résultats ne sont donc pas significatifs. L'annexe III explique la portée et les limites de la méthodologie utilisée pour générer l'information contenue dans ce rapport.

Les résultats présentés dans ce rapport doivent s'interpréter à la lumière des observations suivantes. Rappelons d'abord que le mandat de l'agence consiste à promouvoir le développement économique, c'est-à-dire d'appuyer et d'accompagner la réalisation de projets de développement économique sur le territoire québécois. La mise en œuvre ou la réalisation proprement dite du développement économique relève des entreprises et des intervenants locaux et régionaux, ceux-là mêmes qui conçoivent et concrétisent les projets appuyés par l'agence. Il en résulte une grande interdépendance entre, d'une part, le dynamisme de tous les acteurs impliqués et, d'autre part, le niveau d'activités et les résultats de l'agence dont elle n'a conséquemment pas le contrôle absolu.



D'autre part, l'appui de l'agence au financement d'un projet ne correspond généralement qu'à une fraction de son coût total ; ce faisant, l'agence incite la réalisation du projet qui, dans un grand nombre de cas, bénéficie également de l'appui d'autres intervenants. Bien que les résultats obtenus de la réalisation du projet soient une conséquence de l'appui de l'agence, ceux-ci ne peuvent toutefois être entièrement imputés à sa seule contribution.

De façon continue, l'agence s'efforce d'améliorer ses façons d'évaluer l'atteinte de résultats des projets qu'elle appuie. Par ailleurs, l'agence pourra juger des effets à long terme de ces projets dans le cadre de l'évaluation de ses programmes et des différentes initiatives gouvernementales.

## **Rendement global**

Au chapitre des activités réalisées par l'agence au cours de l'exercice 2001-2002, celle-ci a approuvé 1 390 nouvelles contributions, ce qui représente des engagements financiers totalisant plus de 390 millions de dollars. Cette somme sera déboursée sur plusieurs années, au fur et à mesure de la réalisation des projets qui ont fait l'objet de ces ententes. La valeur totale de ces nouveaux projets, y compris les montants investis par d'autres bailleurs de fonds, s'élève à plus de 1,7 milliard de dollars.

En matière de résultats, par rapport aux projets en cours en 2001-2002, c'est-à-dire ceux qui ont fait l'objet d'une dépense de l'agence au cours de cet exercice financier, le tableau des indicateurs suivant donne un aperçu global.

#### Indicateurs du rendement global

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>1 663</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>175 142 558 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours ❶	<b>317 206 930 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>602 677 115 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours en 2001-2002 (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>2 143 066 769 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002 (liés aux projets en cours en 2001-2002) ❷</b>	
■ Effet de levier ❸	<b>1 \$ → 4,59 \$</b>
■ Caractère incitatif de l'aide financière ❹	
• quant aux délais de réalisation des projets	<b>87 %</b>
• quant à l'ampleur des projets	<b>88 %</b>
■ Création et maintien d'emplois ❺	<b>7 922</b>
<b>Satisfaction de la clientèle (pour les projets en cours en 2001-2002)</b>	
■ Qualité des services en général	<b>92 %</b>
• accessibilité des services	<b>88 %</b>
• capacité de répondre aux besoins des clients	<b>87 %</b>
• délai de réponse aux demandes	<b>86 %</b>
• clarté des documents reçus	<b>88 %</b>
• courtoisie du personnel	<b>97 %</b>
• compétence du personnel	<b>91 %</b>
• accompagnement lors de la démarche	<b>90 %</b>
<p>❶ Cet indicateur mesure les dépenses totales encourues dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, PDC, FQC, PCAEGIM et Infrastructures Canada pour les projets dont les résultats sont présentés dans ce rapport, soit les projets en cours en 2001-2002. Considérant que plusieurs de ces projets étaient actifs avant l'exercice 2001-2002, les dépenses totales encourues pour les projets qui font l'objet d'une reddition de comptes excèdent celui des dépenses encourues pour ces mêmes projets en 2001-2002. De façon générale, plus de 40 % des projets sont complétés à l'intérieur d'une période de douze mois. Seulement 35 % des projets s'échelonnent sur une période de 12 à 24 mois et moins de 25 % sur une période de plus de 24 mois.</p> <p>❷ Les résultats ne comprennent pas ceux observés dans le cadre du programme Infrastructures Canada.</p> <p>❸ Cet indicateur concerne exclusivement les contributions accordées par l'agence aux PME dans le cadre de certaines priorités (voir plus loin la description des priorités liées à l'établissement d'entreprises stratégiques, à l'innovation et à la commercialisation) ; dans ces cas, l'agence cherche à maximiser l'effet de levier de ses contributions, c'est-à-dire faire en sorte que chaque dollar investi par l'agence génère l'investissement direct aussi élevé que possible de la part des PME. Cet indicateur est calculé en divisant (a) la valeur totale des projets d'entreprises en cours pendant l'exercice 2001-2002 (la valeur totale d'un projet est son coût total, toutes sources de financement confondues), par (b) le montant total des contributions approuvées par l'agence pour ces mêmes projets. Il est possible de consulter l'annexe III pour avoir plus de détails sur le calcul de l'effet de levier.</p> <p>❹ Les indicateurs concernant le caractère incitatif de l'aide sont la proportion des bénéficiaires de l'aide de l'agence qui ont déclaré, lors de l'enquête annuelle, que sans ce soutien, ils n'auraient pu réaliser leurs projets dans les mêmes délais ni avec la même envergure.</p> <p>❺ Cet indicateur est une estimation des emplois créés et maintenus, au 31 mars 2002, tels que déclarés par les responsables des projets qui étaient en cours lors de l'exercice financier 2001-2002, dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, FQC et PCAEGIM. Il est possible de consulter l'annexe III pour avoir plus de détails sur la méthodologie utilisée.</p>	

En ce qui a trait aux principaux résultats observés en 2001-2002, les 1 663 projets en cours ont contribué à la création et au maintien de plus de 7 900 emplois dans les collectivités québécoises, ce qui représente une contribution majeure pour le développement économique des régions du Québec.

Pour certaines priorités où l'intervention de l'agence se concentre sur les entreprises, elle vise à maximiser l'effet de levier de ses contributions. Plus précisément, elle cherche à faire en sorte que chaque dollar investi génère un investissement direct le plus élevé possible de la part des PME. Par rapport à son intervention auprès des entreprises dans le cadre des priorités liées à l'établissement d'entreprises stratégiques, à l'innovation, à la productivité et à la commercialisation, chaque dollar investi par l'agence génère 4,59 dollars.

Les résultats de l'enquête annuelle auprès de la clientèle démontrent que l'aide financière de l'agence a un caractère incitatif important pour la réalisation des projets des acteurs du développement économique. En effet, 87 % des clients rejoints déclarent qu'ils n'auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais sans l'appui de l'agence. Qui plus est, 88 % jugent qu'il leur aurait été impossible de mener à bien leur projet avec la même ampleur.

Les clients rejoints dans le cadre de l'enquête annuelle sont satisfaits des services offerts par l'agence. De fait, 92 % de la clientèle rejointe est satisfaite de la qualité des services de l'agence en général.

## Résultats stratégiques

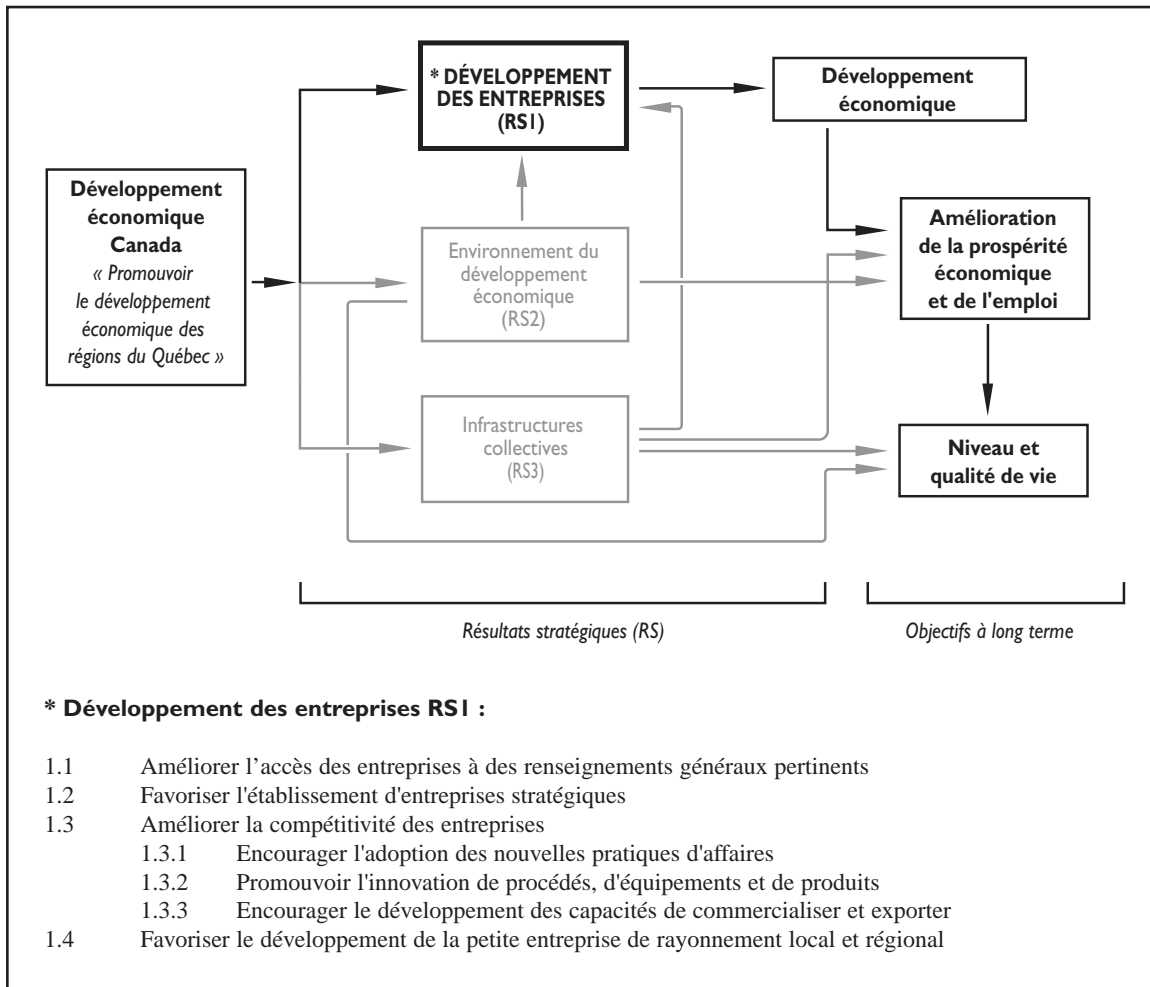
Le tableau suivant identifie, au 31 mars 2002, l'atteinte des principaux engagements se retrouvant dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002* (RPP) de l'agence et qui sont liés directement aux trois résultats stratégiques de l'agence. Les engagements énoncés dans le RPP 2001-2002 s'échelonnent du début de l'exercice financier 2001 jusqu'à la fin de l'exercice 2003-2004. Pour plus de détails sur les réalisations de l'agence à l'égard de chacun des engagements énoncés dans le RPP 2001-2002 de même que sur la méthodologie utilisée pour juger de leur degré d'atteinte, on peut également consulter l'annexe III ou l'adresse Internet suivante : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Publications ».

Tableau des principaux engagements et des résultats de l'agence en 2001-2002

Résultats stratégiques	Qui se concrétisent par :	Degré d'atteinte des principaux engagements au 31 mars 2002
<b>Favoriser le développement des entreprises</b>	1.1 Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements généraux pertinents	★
	1.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques	★
	1.3 Améliorer la compétitivité des entreprises	
	1.3.1 Encourager l'adoption des nouvelles pratiques d'affaires	✓
	1.3.2 Promouvoir l'innovation de procédés, d'équipements et de produits	◆
	1.3.3 Encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter	★
	1.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional	★
<b>Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions</b>	2.1 Encourager le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	✓
	2.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	✓
	2.3 Promouvoir le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir	✓
<b>Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives</b>	3.1 Améliorer les infrastructures pour l'eau potable, les eaux usées et la gestion des déchets solides	✓
	3.2 Mettre en place, améliorer et rénover les infrastructures et les systèmes de transport	✓
	3.3 Mettre en valeur et favoriser la réfection ou la construction d'actifs ayant des incidences économiques urbaines ou régionales	✓

Légende : ★ Objectif en voie d'être dépassé  
 ✓ Objectif en voie d'être atteint  
 ◆ Progrès à réaliser

## Résultat stratégique n° 1 : Favoriser le développement des entreprises



Les entreprises sont au coeur du développement économique des régions du Québec. Pour maintenir leur compétitivité et prospérer dans le contexte de la mondialisation de l'économie et de l'accélération du progrès technologique, les entreprises ont intérêt à repérer et à traiter l'information stratégique, à faire preuve de flexibilité, à innover rapidement et constamment selon des cycles de développement et de commercialisation beaucoup plus courts. Elles ont également avantage à adopter des technologies de pointe, des processus de production novateurs, de nouveaux modes d'organisation et de nouveaux processus de gestion des affaires, tels que les alliances stratégiques, les affaires électroniques, les entreprises virtuelles, etc. Pour soutenir leur expansion, elles doivent aussi pouvoir compter sur des ressources humaines de qualité, et ce, en nombre suffisant.

Afin de favoriser le développement des entreprises québécoises, l'agence centre ses activités sur les priorités suivantes :

- améliorer l'accès des entreprises à des renseignements généraux pertinents
- favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques
- promouvoir l'accroissement de la compétitivité des PME par l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires, par l'innovation et la productivité ainsi que par le renforcement des capacités de commercialisation et
- favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional.

L'agence a consacré plus de 72 millions de dollars au cours de l'exercice financier 2001-2002, soit 41 % de son aide financière totale, à 1 050 projets favorisant le développement des entreprises.

Indicateurs de rendement : Favoriser le développement des entreprises

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>1 050</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>72 043 873 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>135 401 061 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>273 617 050 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours en 2001-2002 (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>716 869 447 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours en 2001-2002)	
■ Caractère incitatif de l'aide financière	
• quant aux délais de réalisation des projets	<b>85 %</b>
• quant à l'ampleur des projets	<b>85 %</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>5 400</b>
<b>Satisfaction de la clientèle</b> (pour les projets en cours en 2001-2002)	
■ Qualité des services en général	<b>91 %</b>

Les efforts déployés par l'agence pour atteindre ce résultat stratégique visé ont contribué à la création et au maintien de 5 400 emplois dans les régions du Québec.

## 1.1 Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements généraux pertinents

L'agence peut contribuer à l'essor des PME en améliorant l'accès des dirigeants d'entreprise à des informations générales de nature économique susceptibles d'éclairer leurs décisions d'affaires.

Afin d'atteindre cet objectif, l'agence fournit notamment un appui financier à des organismes pour qu'ils offrent aux entreprises un service de réponse aux demandes d'information de portée générale, pour la diffusion de documents de sensibilisation, pour l'organisation et la tenue de conférences, de foires, de séminaires et d'ateliers, et pour éveiller l'intérêt et susciter la réflexion des gens d'affaires participants.

Indicateurs de rendement :

Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements généraux pertinents

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>18</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>1 902 659 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>2 788 360 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>3 912 399 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours en 2001-2002 (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>7 587 481 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002 liés aux projets en cours en 2001-2002</b>	
■ Demandes d'information traitées	<b>343 523</b>
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>47</b>
■ Participants aux activités de sensibilisation	<b>4 412</b>

Appuyés financièrement par l'agence à partir de son budget de fonctionnement à la hauteur de deux millions de dollars par année, Info entrepreneurs et Ressources Entreprises agissent, pour les régions du Québec, comme les Centres de services aux entreprises du Canada<sup>6</sup>. Ces centres ont pour mandat d'offrir gratuitement aux entrepreneurs de l'information intégrée sur les programmes, les services et les règlements gouvernementaux. En 2001-2002, ceux-ci ont reçu plus de 340 000 demandes d'informations provenant de l'ensemble du territoire québécois, notamment par le biais de visites de leurs sites Internet renouvelés.

Une évaluation globale récente du rendement d'Info entrepreneurs et de Ressources Entreprises a permis de constater que le taux de satisfaction des clients concernant les services reçus atteint plus de 90 %. De plus, huit clients sur dix jugent favorablement l'utilité des informations reçues. Par ailleurs, ayant accès à plusieurs importantes bases de données, les centres ont su développer des services de recherche pertinents pour les entrepreneurs potentiels et le milieu des affaires. Dans son RPP 2001-2002, l'agence s'est engagée à répondre à 750 000 demandes d'information de 2001 à 2004. À partir des résultats obtenus au 31 mars 2002, il est possible de prévoir que l'agence dépassera l'objectif fixé.

6 Les dépenses encourues en 2001-2002 pour Info entrepreneurs et Ressources Entreprises sont incluses dans les dépenses de fonctionnement de l'agence pour ce même exercice financier. Ces dépenses ne sont pas comprises dans le tableau des indicateurs liés à l'information et à la sensibilisation générales.

## 1.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques

L'établissement d'entreprises stratégiques favorise le développement et la consolidation d'une « masse critique », c'est-à-dire de volumes d'affaires suffisants pour créer des effets d'entraînement dans un domaine d'activité économique particulièrement porteur d'avenir et pour lequel la région dispose d'expertises et d'autres avantages. Dans le contexte de la nouvelle économie, le développement économique des régions s'appuie également sur l'établissement et l'expansion d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques dans une région (voir l'exemple ci-contre du Fonds Technorégion).

En vue de l'établissement d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région, l'agence intervient notamment auprès d'organismes pour qu'ils offrent aux entreprises en démarrage des services d'incubation tels que de l'accompagnement, des conseils, du financement et autres.

### FONDS TECHNORÉGION

#### Contexte

En 1995, les participants au sommet économique de la grande région de Québec décidaient de faire de la région de Québec — Chaudière-Appalaches un pôle d'entreprises technologiques. Afin d'appuyer la région dans cette démarche, Développement économique Canada lançait peu après le Fonds Technorégion, initiative destinée à favoriser le démarrage d'entreprises technologiques. Le Fonds comportait initialement deux volets. Le premier volet consistait à participer de façon significative au montage financier des entreprises en démarrage dans le secteur de la nouvelle économie ou ayant recours à des technologies de pointe. Le second volet, qui a été abandonné en 1998 à la suite de la mise en oeuvre de l'initiative régionale stratégique, visait à soutenir les organismes d'appui au développement technologique.

#### Évolution de l'intervention de l'agence

Lors du lancement du Fonds Technorégion, le *démarrage* d'entreprises technologiques était un nouveau domaine d'intervention et les entreprises ont vite répondu à l'offre que l'agence leur faisait. Cette situation a toutefois évolué avec l'apparition d'autres intervenants prêts à fournir le capital de risque aux entreprises en démarrage. Sensible à l'évolution du milieu, l'agence a décelé que le domaine d'intervention du *prédémarrage* d'entreprises technologiques était pratiquement inoccupé. Les jeunes entrepreneurs technologiques font face à de nombreux problèmes à l'étape du financement de leurs projets, notamment quand il s'agit de recueillir les liquidités dont ils ont besoin pendant la période d'attente qui précède l'achèvement du montage financier. Cette étape cruciale prend souvent des mois à être bouclée, alors que, paradoxalement, l'avantage concurrentiel d'une entreprise technologique est de courte durée. Dans le but de répondre adéquatement aux besoins de cette nouvelle clientèle liés aux activités de prédémarrage, l'agence a remanié en profondeur, au cours de l'année 2001, les modalités et la gestion du Fonds, de même que le rôle du comité consultatif qui participait aux travaux depuis les débuts. Les nouvelles dispositions sont en vigueur depuis le mois de février 2002.

#### Résultats

Le Fonds Technorégion a contribué au démarrage de plusieurs entreprises. Durant la première phase, 16 demandes ont été approuvées en vertu du volet I, représentant des contributions totales de 4,1 millions de dollars, alors que trois projets ont été retenus en vertu du volet II, pour un total de 1,1 million. En tout, 5,2 millions de dollars ont été versés dans le cadre de projets ayant généré des investissements de 33 millions de dollars et entraîné la création d'une centaine d'emplois jusqu'à présent.

L'exercice de repositionnement mené par Développement économique Canada lui aura permis de tirer des leçons de la période 1996-2001 et d'apporter des correctifs importants en matière d'orientation et de gestion, et ce, dans le but d'assurer la qualité des interventions de l'agence.

Pour plus de détails sur le Fonds Technorégion, il est possible de consulter une étude de cas complète traitant de l'initiative sur le site Internet de l'agence à l'adresse : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Publications ».



Elle intervient aussi auprès d'entreprises naissantes pour les aider à démarrer leurs opérations commerciales. L'agence appuie également la construction, l'agrandissement ou la modernisation d'installations pour les entreprises exerçant des activités économiques jugées stratégiques pour une région donnée.

Au cours de l'exercice 2001-2002, l'agence a approuvé 53 nouvelles contributions liées à cette priorité. La valeur totale de ces nouveaux projets, incluant les montants investis par d'autres bailleurs de fonds, s'élève à plus de 156 millions de dollars. Les contributions autorisées par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffrent à 16 millions de dollars.

Indicateurs de rendement : Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>91</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>10 906 673 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>21 224 250 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>28 382 308 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>121 966 617 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>185</b>
■ Services-conseils et accompagnement	<b>172</b>
■ Effet de levier	<b>1 \$ → 5,73 \$</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>1 046</b>
■ Entreprises en phase de prédémarrage	<b>123</b>
■ Entreprises démarrées	<b>91</b>
■ Entreprises ayant acquis des équipements ou des nouvelles technologies	<b>32</b>

En ce qui a trait aux principaux résultats observés, l'appui de l'agence, dans le cadre des projets en cours en 2001-2002, a permis la réalisation de 172 interventions auprès d'entrepreneurs par des ressources spécialisées afin de les accompagner dans leurs démarches d'implantation, d'agrandissement ou d'expansion. L'aide financière et l'accompagnement fournis par l'agence ont également contribué au prédémarrage de 123 entreprises et au démarrage de plus de 90 entreprises jugées stratégiques pour le développement des régions du Québec.

De plus, dans la mesure où l'agence vise à favoriser le développement et l'expansion d'entreprises stratégiques, les projets appuyés par l'agence ont permis à 32 entreprises d'acquérir des équipements et des nouvelles technologies grâce auxquels elles seront en mesure d'accroître leur compétitivité.

Considérant que l'agence s'est engagée dans son RPP 2001-2002 à aider 300 entrepreneurs dans leurs projets de prédémarrage et de démarrage pour la période 2001-2004, les résultats obtenus au 31 mars 2002 permettent de constater que l'objectif fixé est en voie d'être dépassé.

### 1.3 Améliorer la compétitivité des entreprises

Pour renforcer la position concurrentielle des PME, les priorités de l'agence portent sur la modernisation des pratiques d'affaires des entreprises, le développement de leurs capacités d'innovation et le renforcement de leurs capacités de commercialisation en vue notamment d'une percée sur les marchés extérieurs.

#### 1.3.1 Encourager l'adoption des nouvelles pratiques d'affaires

Les nouvelles pratiques d'affaires (NPA) consistent en une démarche de renouvellement du positionnement stratégique d'une entreprise et de sa façon de faire des affaires. Les NPA peuvent susciter la mise en œuvre de systèmes de planification, de stratégies de mise en valeur et de développement des avantages compétitifs clés de l'entreprise, de nouveaux modes d'organisation industrielle tels que le maillage, la sous-traitance et des alliances avec des entreprises étrangères, par exemple, de pratiques d'affaires électroniques, de pratiques de gestion adaptées au développement durable, de gestion de la qualité, etc. Dans le contexte de la mondialisation de l'économie et de l'intensification de la concurrence internationale, les entreprises doivent renforcer leur compétitivité en modernisant leurs pratiques d'affaires.

L'agence appuie financièrement des organismes pour qu'ils offrent aux entreprises des services à toutes les étapes menant à l'adoption de nouvelles pratiques d'affaires. L'agence intervient également directement auprès des entreprises pour les aider à bénéficier d'expertise, à réaliser des diagnostics, à élaborer des plans d'implantation et à les aider à mettre ces plans en œuvre.

En 2001-2002, l'agence a approuvé 33 nouvelles contributions liées à cette priorité. La valeur totale de ces nouveaux projets, incluant les montants investis par d'autres bailleurs de fonds, s'élève à plus de 24 millions de dollars. Les contributions autorisées par l'agence dans le cadre de ces ententes se chiffrent à 8 millions de dollars.

Indicateurs de rendement : Encourager l'adoption des nouvelles pratiques d'affaires

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>40</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>3 740 243 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>6 404 855 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>11 495 147 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>32 570 733 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002 (liés aux projets en cours)</b>	
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>355</b>
■ Participants aux activités de sensibilisation	<b>6 060</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>130</b>
■ Entreprises ayant développé un plan d'implantation d'une NPA	<b>283</b>
■ Entreprises ayant adopté une NPA	<b>154</b>
■ Réseaux d'affaires créés	<b>9</b>
■ Entreprises qui adhèrent à un réseau d'affaires	<b>68</b>

Les projets appuyés par l'agence ont permis à plus de 6 000 personnes de participer à des activités de sensibilisation et d'être informées des différents enjeux liés à l'adoption de NPA.

L'agence a contribué au développement de plans d'implantation d'un nouveau processus de gestion des affaires par 283 entreprises et à l'adoption d'une NPA par plus de 150 entreprises.

En plus de permettre à plusieurs entreprises d'adopter une nouvelle pratique d'affaires, l'agence a contribué à la création de plusieurs réseaux d'affaires pouvant faciliter et encourager la conduite et les relations d'affaires des entreprises participantes. Elle a également rendu possible l'adhésion de 68 entreprises à des réseaux d'affaires déjà établis.

Dans son RPP 2001-2002, l'agence s'est engagée à sensibiliser et à encadrer 70 petites et moyennes entreprises dans leur gestion du développement durable et de l'environnement. La mise sur pied d'un organisme qui offre des services aux entreprises en ce qui concerne la gestion environnementale a permis à plus d'une cinquantaine d'entreprises d'être sensibilisées aux enjeux liés à la gestion du développement durable et de l'environnement. De ce nombre, 13 entreprises ont été accompagnées et encadrées dans leurs démarches d'adoption d'un processus de gestion environnementale.

Visant, de façon plus générale, à accroître le nombre d'entreprises adoptant des NPA, il est possible de constater, à partir des résultats présentés ci-haut, que l'agence a atteint des résultats probants et positifs à l'égard de cet objectif.

### 1.3.2 Promouvoir l'innovation de procédés, d'équipements et de produits

Un produit différencié par ses caractéristiques techniques ou son design particulier procure un avantage concurrentiel à l'entreprise. Des procédés technologiquement avancés contribuent aussi à réduire les coûts de production et à offrir des produits à des prix compétitifs. Les entreprises peuvent accroître leur compétitivité en renforçant leur capacité d'innover. L'amélioration du niveau de connaissances et de compétences dans l'entreprise peut mener à un accroissement de sa capacité d'innover.

Pour soutenir le développement des entreprises et assurer leur compétitivité, l'agence vise à accroître leur capacité d'adapter ou de tester un produit, un service ou un procédé de production nouveaux ou améliorés. Pour ce faire, l'agence accorde des contributions financières ou un appui non financier à des organismes afin qu'ils offrent aux entreprises des services liés à l'innovation et à la productivité. Elle fournit également un appui à des entreprises pour la réalisation d'études de faisabilité ou de diagnostic, de travaux de développement, d'essai ou d'expérimentation, l'élaboration de plans d'action et l'acquisition d'équipements permettant de réaliser un accroissement significatif de leur productivité (voir l'exemple ci-contre de l'entreprise Premier Tech ltée).

#### PREMIER TECH LTÉE

##### Contexte

Développement économique Canada cherchait le moyen de dynamiser l'économie de la région du Bas-Saint-Laurent, qui repose principalement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles. Le projet intitulé *Mobilisateur*, réalisé chez Premier Tech ltée de Rivière-du-Loup, s'inscrivait dans cette stratégie.

##### Projet

En 1995, l'entreprise Premier Tech ltée, spécialisée dans le développement de produits à base de mousse de sphaigne, souhaitait se hisser à la tête du peloton dans son domaine. Pour cela, elle devait entreprendre un audacieux projet de R-D, visant à mettre au point de nouveaux produits dans ses trois principales divisions. Étant donné la complexité du projet, l'entreprise s'est tournée vers l'agence pour obtenir de l'aide.

##### Intervention de l'agence

Lors de la première phase, qui s'est déroulée entre 1996 et 2000, l'agence a accordé une contribution remboursable de 4 millions de dollars au projet. Par le biais de son bureau d'affaires à Rimouski, l'agence a aussi aidé l'entreprise à obtenir du financement d'autres sources et à compléter son montage financier. De plus, siégeant au comité scientifique de l'entreprise, le représentant de l'agence a participé à l'élaboration du *Mobilisateur II*. Cette phase se déroulera de 2002 à 2005. Le gouvernement du Canada, par le biais de l'agence et de Partenariat technologique Canada, sera le principal bailleur de fonds en octroyant des contributions remboursables respectivement de 9,2 et de 9,9 millions de dollars sur des investissements totaux de 42 millions de dollars.

##### Résultats

Pour le *Mobilisateur I* : création de 355 emplois directs, dont près d'une centaine hautement spécialisés, ce qui dépasse largement les objectifs prévus (75 emplois), mise au point de 34 produits innovateurs, création d'entreprises de sous-traitance, éclosion d'un milieu propice à la recherche et collaboration entre l'entreprise et différentes universités canadiennes.

Pour le *Mobilisateur II* : création prévue de 200 emplois additionnels et conception de 55 nouveaux produits. Est aussi prévue la création de cinq entreprises et de vitrines technologiques, lesquelles ouvriront, toute large, la voie de l'exportation.

Pour plus de détails sur Premier Tech ltée, il est possible de consulter une étude de cas complète traitant de l'entreprise sur le site Internet de l'agence à l'adresse : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Publications ».

En termes d'activités, les principales réalisations de l'agence en appui à l'innovation au cours de l'exercice financier 2001-2002 comprennent, entre autres, l'approbation de 74 nouvelles contributions pour inciter la réalisation d'autant de projets dont la valeur totale devrait s'élever à plus de 92 millions de dollars. Les contributions offertes par l'agence, à l'égard de ces projets, constituent des engagements financiers totalisant 25 millions de dollars ; cette dépense se répartit sur l'exercice 2001-2002 et les suivants, au fur et à mesure de la réalisation des projets appuyés.

Indicateurs de rendement :

Promouvoir l'innovation de procédés, d'équipements et de produits

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>125</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>7 855 173 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>15 595 456 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>33 927 824 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>152 161 967 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>500</b>
■ Participants aux activités de sensibilisation	<b>3 480</b>
■ Effet de levier	<b>1 \$ → 5,30 \$</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>814</b>
■ Entreprises ayant développé un plan d'action en innovation	<b>45</b>
■ Entreprises ayant développé ou amélioré un nouveau produit	<b>51</b>
■ Entreprises ayant acquis des équipements ou des nouvelles technologies	<b>19</b>
■ Entreprises ayant effectué des investissements additionnels en recherche et développement	<b>14</b>

Les résultats observés par rapport aux 125 projets en cours en 2001-2002 sont les suivants : l'appui financier de l'agence a rendu possible l'organisation de 500 activités dans les régions du Québec qui ont permis de sensibiliser 3 480 participants aux enjeux liés à l'innovation ; plus de 200 interventions ont été effectuées auprès d'entrepreneurs afin de les accompagner dans leurs projets d'innovation ; 45 entreprises ont développé un plan d'action en innovation ; 51 entreprises ont développé ou amélioré un produit ; 19 entreprises ont acquis de nouveaux équipements, ou de nouvelles technologies, tandis que 14 entreprises ont investi davantage dans la recherche et le développement.

Ces projets devraient se poursuivre et leurs impacts sur le développement économique des régions devraient s'accroître au cours des prochaines années. Par exemple, un certain nombre des 3 480 participants à des activités de sensibilisation sont des dirigeants d'entreprises susceptibles d'y donner suite en développant et en mettant en œuvre des projets d'innovation. Des 45 entreprises qui ont développé un plan d'action en innovation, plusieurs vraisemblablement les mettront en œuvre, ce qui générera d'autres résultats en termes de nouveaux produits, de nouvelles technologies et d'investissements supplémentaires en recherche et développement. En outre, ces innovations pourraient être commercialisées, entraînant alors une augmentation des ventes et des exportations ainsi que la création de nouveaux emplois.

Le RPP 2001-2002 a fixé comme objectif que 1 700 PME soient sensibilisées à l'innovation technologique et à la productivité entre 2001 et 2004. Selon les résultats indiqués dans le tableau ci-haut, il est plausible que cet objectif sera dépassé avant la fin de l'exercice 2003-2004.

Par rapport à l'innovation de procédés, d'équipements et de produits, les résultats observés au 31 mars 2002 montrent un écart par rapport à l'objectif fixé de réaliser 300 projets de développement de produits ou de procédés et d'amélioration de la productivité avant le 31 mars 2004. Cet écart est attribuable, notamment, à la période nécessaire d'adaptation et de mobilisation pour intervenir de façon efficace dans le cadre de cette priorité.

Dès l'automne 2001, l'agence a pris des mesures vigoureuses pour intensifier ses interventions à ce chapitre : l'innovation est devenue l'une des priorités d'action de l'agence.

### 1.3.3 Encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter

La mise en oeuvre de stratégies de commercialisation et de pénétration des marchés intérieurs et extérieurs comporte un certain niveau de risques pour les entreprises. Dans un contexte de mondialisation croissante de l'économie, la capacité des entreprises de commercialiser et d'exporter leurs produits et leurs services, de façon efficace, est d'une importance cruciale pour leur survie.

À cet égard, l'agence a pour priorité de renforcer les capacités de commercialisation et d'exportation des entreprises, plus particulièrement celles qui innovent et commercialisent leurs nouveaux produits sur les marchés internationaux.

Indicateurs de rendement :

Encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>450</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>22 390 915 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>42 146 548 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>78 196 487 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>249 297 626 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>757</b>
■ Participants aux activités de sensibilisation	<b>18 710</b>
■ Services-conseils et accompagnement	<b>338</b>
■ Plans de commercialisation développés	<b>74</b>
■ Prédiagnostics et diagnostics réalisés	<b>146</b>
■ Missions commerciales organisées	<b>50</b>
■ Effet de levier	<b>1 \$ → 3,85 \$</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>1 891</b>
■ Entreprises ayant commercialisé un produit nouveau ou amélioré	<b>65</b>
■ Entreprises ayant conclu des ventes sur des nouveaux marchés	<b>207</b>
■ Nouveaux exportateurs	<b>133</b>

L'agence appuie financièrement des organismes qui offrent aux entreprises des services reliés à la commercialisation et l'exportation. Ces services peuvent prendre la forme de renseignements, de conseils pour l'élaboration et d'aide à la mise en oeuvre de plans de commercialisation, de conférences, de séminaires, de sessions de perfectionnement et de missions commerciales. À cet égard, 757 activités de sensibilisation reliées à la commercialisation et à l'exportation ont été réalisées. Ces initiatives ont contribué à mieux informer plus de 18 000 participants de différentes régions du Québec. De ce nombre, certains envisageront d'exporter leurs produits et leurs services sur les marchés internationaux.

L'agence peut également accorder des contributions financières à des entreprises pour la conception et la mise en œuvre de plans de commercialisation. Ainsi, 74 plans de commercialisation ont été élaborés dans le cadre de projets ayant reçu une contribution de l'agence. Ces plans de commercialisation devraient se traduire, à terme, par une meilleure planification des activités d'exportation de ces entreprises.

Qui plus est, le soutien financier de l'agence a rendu possible la réalisation de 338 interventions auprès d'entreprises afin de les accompagner dans leur démarche de commercialisation et d'exportation de leurs produits et de leurs services. Afin de mieux préparer les entreprises dans leur démarche d'exportation, 146 prédiagnostics et diagnostics ont pu être effectués avec l'appui de l'agence. Enfin, 50 missions commerciales ont été organisées à l'occasion de foires commerciales, de conférences ou d'événements d'affaires. Ces missions contribueront au développement de nouveaux marchés en permettant aux entreprises participantes d'identifier des acheteurs potentiels ou de mieux connaître les marchés visés.

Par ailleurs, grâce au soutien de l'agence, 65 entreprises ont commercialisé un produit nouveau ou amélioré. En outre, l'aide reçue a permis à 133 entreprises d'accéder, pour la première fois, à des marchés d'exportation. Enfin, 207 entreprises qui faisaient déjà des affaires sur les marchés extérieurs ont conclu des ventes sur de nouveaux marchés d'exportation.

Dans son RPP 2001-2002, l'agence s'est engagée à soutenir 900 projets reliés à l'exportation réalisés par des PME et à sensibiliser 5 000 PME au développement des marchés internationaux ou au commerce électronique entre 2001 et 2004.

En 2001-2002, l'agence a approuvé 241 nouvelles contributions dans ce secteur d'intervention dont la valeur totale, incluant les montants investis par les autres bailleurs de fonds, se chiffre à 130 millions de dollars. Comme mentionné plus haut, elle a aussi rendu possible la tenue de plus de 750 activités qui ont permis de sensibiliser plus de 18 000 participants à l'exportation et à la commercialisation dans les régions du Québec. Somme toute, ces résultats démontrent que l'agence devrait dépasser les objectifs fixés dans son RPP 2001-2002.



#### 1.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional

L'établissement et le développement de petites entreprises de rayonnement local et régional contribuent au maintien et à la création d'emplois, en plus d'agir sur la restructuration des économies locales.

L'essor des petites entreprises locales et régionales compte parmi les priorités de l'agence, plus particulièrement dans les régions rurales et dans certains quartiers urbains en restructuration des centres métropolitains.

L'agence gère, pour les régions du Québec, le Programme de développement des collectivités (PDC). Ce programme national a pour objectif de stimuler la participation des collectivités à la prise en charge de leur avenir. Il regroupe un réseau d'organismes occupant une position stratégique dans la dynamique économique des régions du Québec et constitue une force au service des citoyens et des collectivités. Trois types d'organisme sont appuyés financièrement par l'agence à ce chapitre :

- les Sociétés d'aide au développement des collectivités (56 SADC)
- les Centres d'aide aux entreprises (9 CAE) et
- les Corporations de développement économique communautaire (14 CDEC).

Le mandat des SADC s'articule autour de deux axes, soit, d'une part, des services à la collectivité tels que l'organisation d'activités de concertation, de planification, d'animation et de sensibilisation ainsi que des initiatives locales structurantes et, d'autre part, des services aux entreprises tels que l'accès à du financement, de l'aide technique ainsi que du soutien à l'entrepreneuriat local et à l'entrepreneuriat jeunesse. L'intervention des SADC se concentre principalement dans les milieux ruraux.

Ce collaborateur important de l'agence dispose de plusieurs outils de développement des collectivités dont un Fonds d'investissement et l'initiative Stratégie Jeunesse. Le Fonds d'investissement a comme objectif de favoriser la création, le maintien et le développement d'emplois durables auprès d'entreprises en phase de démarrage, d'expansion ou de consolidation. Il permet aussi l'acquisition d'équipements. Pour ce qui est de l'initiative Stratégie Jeunesse, elle a comme mission de freiner l'exode des jeunes vers les grands centres urbains. Un Fonds d'investissement dédié aux jeunes permet d'encourager l'acquisition, la mise sur pied, l'expansion ou la modernisation d'une entreprise par un jeune dans son milieu.

Membres du réseau des SADC, le mandat des CAE est davantage axé sur les entreprises. Plus spécifiquement, il consiste à offrir des services-conseils ou une aide financière aux entreprises pour stimuler la création et le maintien d'emplois.

L'agence appuie également, en association avec le gouvernement provincial et les collectivités concernées, les CDEC. Celles-ci travaillent au redressement socio-économique des quartiers urbains défavorisés. Elles visent plus particulièrement à stimuler le démarrage et le prédémarrage de petites entreprises locales. Les CDEC offrent également des services d'information et d'encadrement ainsi que des services techniques aux entreprises.

En finançant des intervenants économiques tels que les SADC, les CAE et les CDEC, l'agence s'assure d'étendre la portée de son action en matière de développement économique des régions du Québec. En effet, en plus d'être présent dans la plupart des collectivités québécoises, le personnel des SADC et des CAE peut compter sur l'implication de plus de 1400 bénévoles. En 2001-2002, les membres du réseau des bénévoles des SADC et des CAE ont consacré plus de 40 000 heures au développement de leurs collectivités.

Les SADC et les CAE ont rapporté avoir créé et maintenu plus de 13 000 emplois dans les collectivités québécoises<sup>7</sup>. Le tableau ci-dessous présente les résultats liés à la création et au maintien d'emplois, tels que déclarés par les SADC et les CAE<sup>8</sup>.

Création et maintien d'emplois tels que rapportés par les SADC et les CAE

<b>Organismes</b>	<b>Création et maintien d'emplois</b>
SADC	9 135
Stratégie Jeunesse des SADC	1 224
CAE	2 911
<b>Total</b>	<b>13 270</b>

L'agence accorde également de l'aide financière directement à de petites entreprises de rayonnement local et régional, plus particulièrement dans les régions à croissance lente et où les emplois sont insuffisants ou dans celles aux prises avec des problèmes économiques conjoncturels et structurels, notamment par le biais du Fonds Québec côtier et du Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

---

7 La définition utilisée par les SADC et les CAE pour la création et le maintien d'emplois est la suivante : « les emplois créés et maintenus à partir de l'ouverture d'un dossier jusqu'à la fin de l'exercice financier traité ».

8 L'agence ne dispose d'aucune information sur la création et le maintien d'emplois en ce qui concerne les Corporations de développement économique communautaire.

Indicateurs de rendement : Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>326</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>25 248 210 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>47 241 592 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>117 702 885 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>153 285 023 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>268</b>
■ Participants aux activités de sensibilisation	<b>6 506</b>
■ Création et maintien d'emplois <sup>9</sup>	<b>1 582</b>
■ Aides techniques octroyées	<b>2 671</b>
■ Projets d'investissement	<b>1 617</b>
■ Entreprises en prédémarrage	<b>118</b>
■ Entreprises en démarrage	<b>972</b>
■ Entreprises en expansion	<b>535</b>

Globalement, l'appui de l'agence aux entreprises et aux intervenants économiques a contribué à appuyer le prédémarrage de 118 entreprises, le démarrage de 972 entreprises et l'expansion de 535 entreprises. Ces résultats représentent un apport économique important dans certaines collectivités et régions à croissance lente. En amont, l'aide financière de l'agence a également contribué à l'organisation de 268 activités de sensibilisation liées au développement local. Plus de 6 500 personnes ont participé à ces différentes activités.

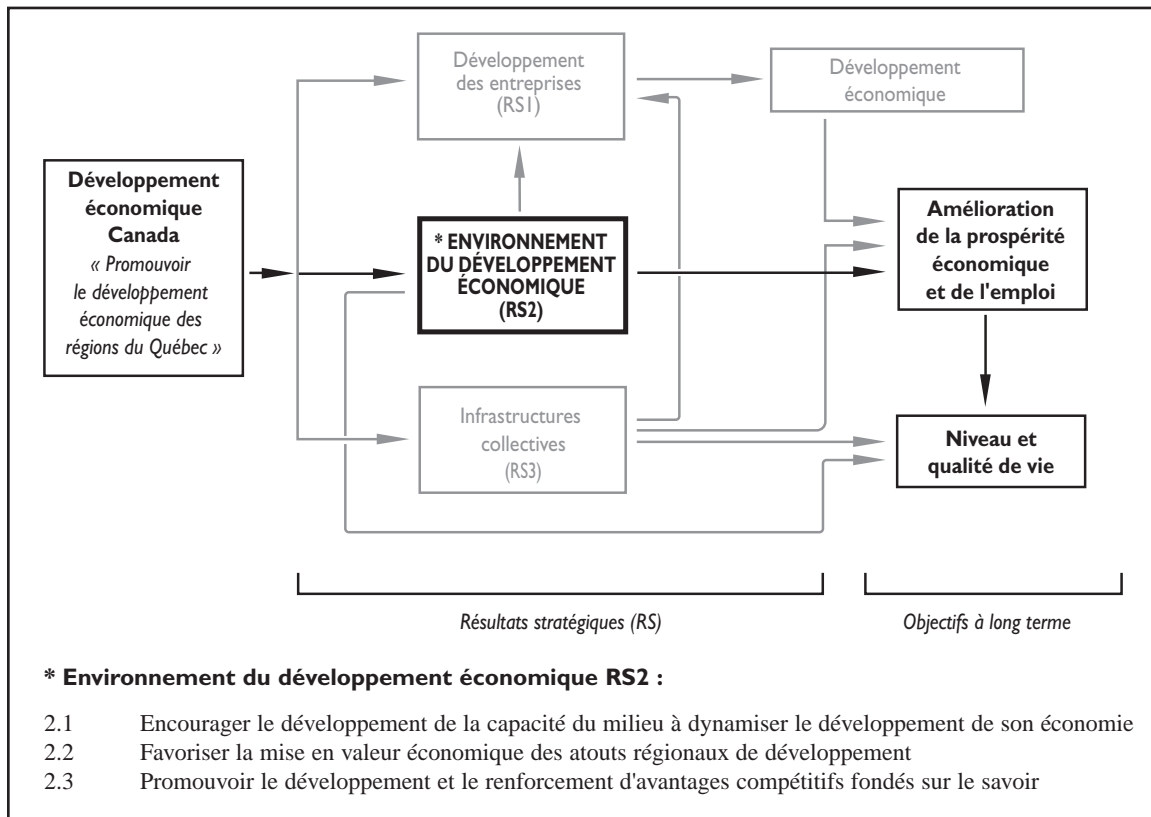
L'intervention de l'agence par le biais des programmes IDÉE-PME, IRS, FQC et PCAEGIM, dans des projets liés au développement des petites entreprises, a contribué à la création et au maintien de 1 582 emplois dans les régions du Québec.

L'agence prévoyait, dans son RPP 2001-2002, le démarrage, l'expansion ou le refinancement de 1 500 petites entreprises pour la période 2001-2004. Les résultats obtenus indiquent que cet objectif est déjà atteint et même dépassé.

---

9 L'agence a contribué à la création et au maintien de 1 582 emplois dans le cadre des programmes IDÉE-PME, IRS, FQC et PCAEGIM.

## Résultat stratégique n° 2 : Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions



Les entreprises peuvent difficilement relever seules le défi de la compétitivité ; leur capacité d'affronter la concurrence internationale est largement tributaire d'un environnement économique propice au développement.

Pour contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions, l'agence centre ses actions sur trois priorités :

- encourager le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie
- favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement et
- promouvoir le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir.

Pour ce faire, l'agence appuie des organismes qui soumettent des projets susceptibles de renforcer les avantages concurrentiels de leur région. Il s'agit d'organismes locaux, régionaux et sectoriels qui cherchent à concerter et à mobiliser leur milieu pour leur permettre de mieux dynamiser le développement de leur économie, d'organismes qui mettent en valeur des atouts régionaux de développement ou des centres et des instituts qui réalisent des activités de recherche et développement précommerciales et de transfert technologique.

L'agence a consacré 81 millions de dollars au cours de l'année financière 2001-2002, soit 46 % de son aide financière totale, à 499 projets favorisant l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions. Ces projets ont, pour la plupart, un caractère structurant qui auront, à long terme, un effet d'entraînement sur l'économie. Ces effets d'entraînement consistent en l'émergence et en la réalisation de projets additionnels rendus possibles et rentables à la suite de la réalisation d'un projet initial structurant qui joue un rôle moteur dans le développement de l'économie.

Indicateurs de rendement :

Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>499</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>81 167 698 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>141 775 556 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>273 329 445 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours en 2001-2002 (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>1 301 739 532 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Caractère incitatif de l'aide financière	
• quant aux délais de réalisation des projets	<b>92 %</b>
• quant à l'ampleur des projets	<b>97 %</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>2 522</b>
<b>Satisfaction de la clientèle</b> (pour les projets en cours en 2001-2002)	
■ Qualité des services en général	<b>93 %</b>

## 2.1 Encourager le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie

La collaboration et la convergence des efforts de tous les acteurs économiques s'avèrent des conditions incontournables pour améliorer l'environnement du développement économique. Des intervenants régionaux dynamiques, bien au fait des nouvelles tendances du développement, peuvent rassembler les forces vives de leur milieu et faire consensus sur des stratégies et des priorités porteuses de développement économique.

En ce domaine, l'agence vise à accroître la capacité des intervenants locaux et régionaux de susciter l'émergence de projets susceptibles de créer et de renforcer les avantages compétitifs distinctifs d'une région. Pour ce faire, l'agence intervient sur plusieurs fronts et de multiples façons, notamment en soutenant financièrement et en accompagnant des organismes pour la diffusion de documents de sensibilisation, pour l'organisation et la tenue de conférences, de séminaires et d'ateliers conçus pour susciter la réflexion sur les enjeux de développement régional dans le nouveau contexte économique mondial. Elle intervient également pour soutenir la constitution ainsi que l'animation de réseaux de partage d'apprentissage et d'échanges sur les nouvelles tendances et les meilleures pratiques de développement local et régional ainsi que pour l'élaboration d'outils de mobilisation et d'animation du milieu.

### QUÉBEC MARITIME

#### Contexte

Québec maritime regroupe les intervenants touristiques du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, de Manicouagan, de Duplessis et des Îles-de-la-Madeleine. Il vise à commercialiser, sur le marché international, les produits de ses entreprises membres. Dès sa création, Développement économique Canada a aidé le regroupement à mettre en oeuvre sa stratégie de promotion touristique internationale.

#### Projet

La stratégie du Québec maritime est composée de quatre volets : préparation d'un projet de commercialisation intégrant les produits de tous ses membres, promotion de ce dernier projet auprès des grossistes de voyages, élaboration de différents outils promotionnels et de mise en marché et vente de voyages aux étrangers.

#### Intervention de l'agence

En 1997, en plus d'offrir une contribution financière de 990 000 dollars sur cinq ans, l'agence a joué un rôle de rassembleur et de mobilisateur auprès des principaux acteurs, dont les bailleurs de fond, tout en accompagnant l'organisme dans le développement et la réalisation du projet.

#### Résultats

Cette façon novatrice de réunir les forces d'intervenants des régions de l'Est du Québec, a entraîné la création d'un pôle touristique sur cette partie du territoire baigné par le fleuve Saint-Laurent.

On a noté un accroissement du nombre de visiteurs étrangers et un allongement de la saison touristique, de même qu'une augmentation des revenus des entreprises et du nombre de leurs employés. Toutefois, afin de cerner plus précisément la portée de son intervention, Québec maritime a conçu un outil de mesure du rendement avec lequel il cumule présentement des données plus complètes.

En 2001, consciente de la nécessité d'une aide à long terme pour l'atteinte de résultats tangibles, l'agence a reconduit son aide à Québec maritime. Principal bailleur de fonds de la deuxième phase, elle a consenti une aide supplémentaire de 2,9 millions de dollars, échelonnée sur quatre ans.

Pour plus de détails sur Québec maritime, il est possible de consulter une étude de cas complète traitant de l'organisme sur le site Internet de l'agence à l'adresse : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Publications ».

Par ailleurs, l'agence accorde un appui financier à des organismes pour la conception et la mise en œuvre de plans de promotion internationale des régions du Québec auprès des investisseurs et des visiteurs étrangers. À cet égard, l'encadré ci-dessous présente un exemple d'effort de collaboration et de convergence entre plusieurs acteurs du développement économique afin de promouvoir à l'étranger un produit touristique commun.

L'agence verse également des contributions financières à des organismes dédiés à la promotion de l'entrepreneuriat pour la réalisation d'activités de sensibilisation, d'encadrement et de soutien, notamment auprès d'étudiants entrepreneurs potentiels. De même, l'agence appuie l'organisation et la tenue d'événements soulignant l'excellence en affaires.

Les principales réalisations de l'agence en appui au développement des capacités du milieu à dynamiser le développement de son économie au cours de l'exercice 2001-2002 comprennent, entre autres, l'approbation de 167 nouvelles contributions pour inciter la réalisation d'autant de projets dont la valeur totale devrait se chiffrer à plus de 132 millions de dollars. Les contributions offertes par l'agence à l'égard de ces projets constituent des engagements financiers sur plusieurs années totalisant 34 millions de dollars.

Indicateurs de rendement :

Encourager le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>334</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>30 395 009 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>54 849 248 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>94 907 141 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>303 544 515 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Activités de sensibilisation organisées	<b>1 023</b>
■ Participants à ces activités de sensibilisation	<b>38 396</b>
■ Création et maintien d'emplois	<b>1 497</b>
■ Projets locaux ou régionaux en voie de développement	<b>316</b>

Certes, comme il a été possible de le constater plus haut, si l'intervention de l'agence pour développer les capacités du milieu à dynamiser le développement de son économie est diversifiée, il en est de même pour les résultats. Ceux-ci sont en général en amont du développement économique, c'est-à-dire qu'ils préparent un environnement propice notamment au développement des entreprises.

En ce qui concerne les 334 projets en cours en 2001-2002, les résultats observés sont les suivants : plus de 38 000 participants à des activités de sensibilisation ont été informés des enjeux et des défis qui interpellent le développement des régions du Québec et plus de 310 projets en voie de développement ont vu le jour dans les collectivités québécoises à la suite d'efforts pour habiliter et mobiliser les intervenants économiques et sociaux des régions du Québec.

Par ailleurs, en ce qui concerne les engagements de l'agence dans le RPP 2001-2002, la sensibilisation de plus de 38 000 participants au 31 mars 2002, par le biais d'activités d'information, dépasse largement le résultat escompté entre 2001 et 2004 d'informer et de sensibiliser 3 000 acteurs du développement économique pour dynamiser le développement des régions.

Parmi les résultats observés dans le cadre des projets en cours en 2001-2002, l'agence a contribué à la mise sur pied de 61 clubs d'entrepreneurs étudiants. Ces clubs, situés dans les différentes régions du Québec, comptent déjà plus de 1 000 membres. L'agence devrait atteindre son objectif de sensibiliser 3 000 jeunes étudiants à une carrière dans le monde des affaires entre 2001 et 2004.

Au 31 mars 2002, l'agence a déjà dépassé l'objectif qu'elle s'est fixé dans son RPP 2001-2002 de sensibiliser 230 000 téléspectateurs aux enjeux du développement économique régional. En effet, l'appui de l'agence a rendu possible la réalisation de trois séries télévisées rejoignant plus de 500 000 téléspectateurs.

L'ensemble des résultats observés pour les projets en cours lors de l'exercice 2001-2002 permettent à l'agence de constater qu'elle est en voie de réaliser ou même de dépasser les engagements fixés dans son RPP pour ce même exercice.



## 2.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement

Toujours dans le but de créer un environnement propice au développement économique des régions du Québec, l'agence cherche à favoriser la réalisation de projets d'intérêt public susceptibles de générer, à long terme, un impact structurant sur l'économie régionale et d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques d'une région, ou de préserver les activités qui forment la base économique d'une région connaissant d'importantes difficultés d'adaptation économique.

L'agence accorde des contributions financières à des promoteurs de projets pour la réalisation d'études de faisabilité et pour la mise en valeur de certains atouts régionaux. À titre d'exemple, l'agence accorde un appui financier au renouvellement et à la valorisation d'attraits ainsi qu'à la tenue d'événements touristiques dans plusieurs régions du Québec.

L'agence accorde aussi un appui financier à des promoteurs locaux et régionaux afin de mettre en valeur des attraits touristiques qui renforcent le positionnement distinctif d'une région sur le marché international. L'agence vise ainsi à développer une offre touristique compétitive sur le plan de la qualité et de sa différenciation, de façon à accroître le nombre de visiteurs, à prolonger leur séjour, à accroître les retombées économiques de leur passage et à faire en sorte qu'à leur retour dans leur pays d'origine, ils recommandent à d'autres voyageurs une visite dans les régions du Québec. Dans cette foulée, l'agence accorde également des contributions financières à des organismes pour leur permettre de concevoir et mettre en œuvre des plans de commercialisation internationale pour des attraits touristiques et des événements d'envergure, puisque leur commercialisation à l'étranger contribue à attirer des touristes internationaux sur le territoire québécois et à développer l'économie des régions.

Les réalisations de l'agence en 2001-2002 comprennent l'approbation de 94 nouvelles contributions pour la réalisation d'autant de projets dont la valeur totale, incluant les montants investis par d'autres bailleurs de fonds, s'élève à plus de 172 millions de dollars. Les contributions totales approuvées par l'agence, dans le cadre de ces projets, se chiffrent à 33,8 millions de dollars.

Indicateurs de rendement :

Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>105</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>40 257 275 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>67 989 427 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>123 571 046 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>804 892 721 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Création et maintien d'emplois	<b>532</b>
■ Visiteurs étrangers participant aux événements appuyés	<b>347 666</b>
■ Projets locaux ou régionaux en voie de développement	<b>35</b>

En ce qui concerne la mise en valeur d'atouts régionaux, il ressort du plan suivi par l'agence que les résultats prendront un certain temps à se réaliser et à entraîner la réalisation d'autres retombées, en particulier au plan des investissements et de la création d'emplois en entreprise. De tels résultats pourront être vérifiés dans le cadre d'études d'évaluation, dans quelques années.

Pour ce qui est des résultats plus immédiats, les attraits touristiques et les événements d'envergure qui ont fait l'objet de dépenses de contribution de l'agence en 2001-2002, ont attiré plus de 347 000 touristes étrangers dans les régions du Québec. Vraisemblablement, ces touristes étrangers ont voyagé dans plus d'une région du Québec suscitant ainsi des retombées économiques intéressantes dans plusieurs collectivités québécoises.

Dans un autre ordre d'idées, les appuis de l'agence ont également suscité des investissements de plusieurs acteurs du développement économique dans le développement et la réalisation de 35 projets structurants dans les régions du Québec.

Le Quartier international de Montréal (QIM), un projet de développement et d'aménagement urbains appuyé financièrement par l'agence, vise à long terme à attirer des investissements immobiliers locaux et étrangers, à accroître l'apport de capitaux étrangers sous forme de séjours d'affaires et touristiques et à créer de l'emploi au coeur de la métropole.

Selon une étude récente des retombées économiques prévues du projet QIM, plus d'un milliard de dollars d'investissements, 15 044 nouveaux emplois ainsi que 4 527 emplois indirects auront été générés d'ici 2003 grâce au projet.

Concernant les objectifs fixés par l'agence dans son RPP 2001-2002 pour la mise en valeur économique des atouts régionaux, une intervention soutenue de sa part devrait vraisemblablement lui permettre d'atteindre sinon de dépasser ses objectifs.

## 2.3 Promouvoir le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir

Pour relever le défi de la compétitivité, les entreprises doivent pouvoir prendre appui sur un environnement fondé sur la maîtrise et la diffusion du savoir. En effet, le savoir s'affirme de plus en plus comme une des bases déterminantes du développement économique.

Afin de renforcer les avantages compétitifs régionaux, l'agence a pour priorité de favoriser la réalisation de projets d'infrastructures du savoir et des projets de R-D précommerciale qui s'inscrivent dans les priorités du gouvernement du Canada (science, technologies, innovation) et qui sont susceptibles d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques des régions du Québec.

Indicateurs de rendement :

Promouvoir le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>60</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>10 515 414 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>18 936 881 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>54 851 258 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>193 302 296 \$</b>
<b>Principaux résultats observés au 31 mars 2002</b> (liés aux projets en cours)	
■ Création et maintien d'emplois	<b>430</b>
■ Nombre de projets locaux ou régionaux en voie de développement	<b>53</b>
■ Nombre de brevets de recherche	<b>23</b>

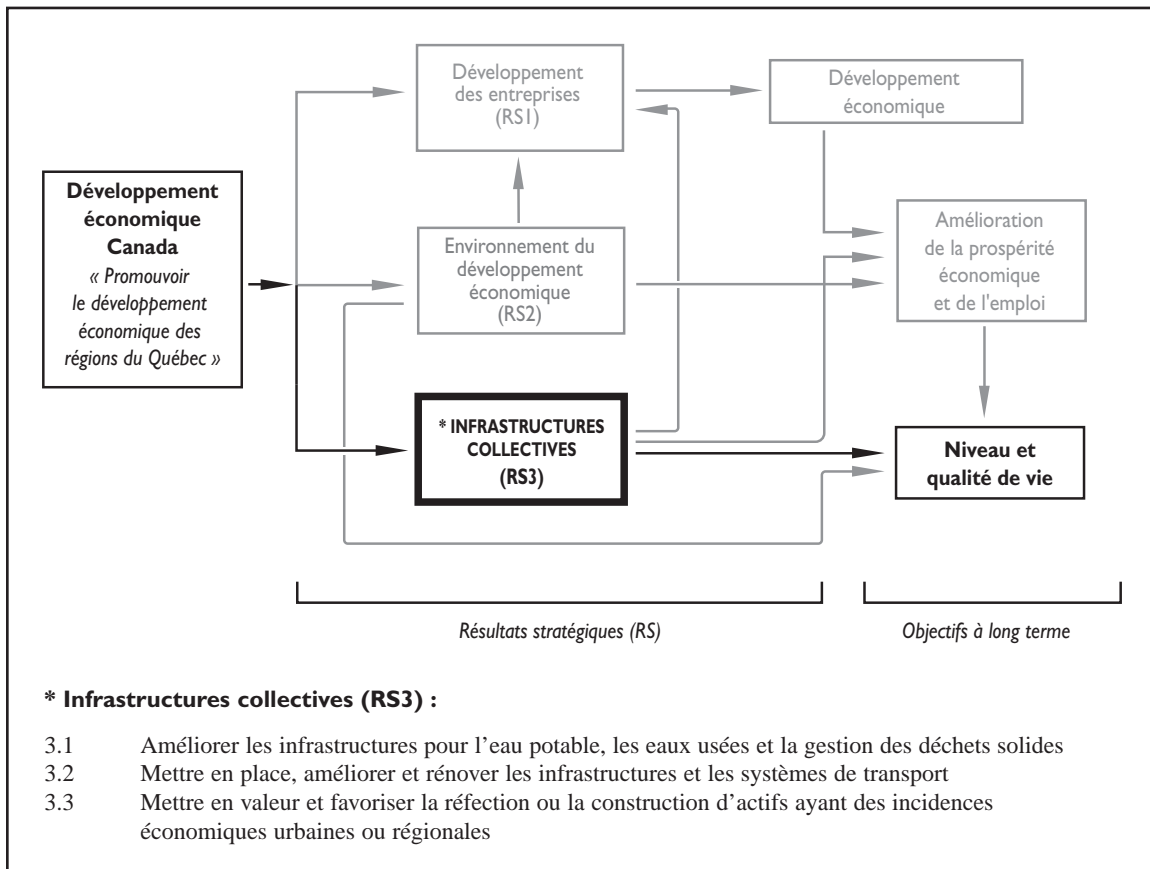
Différents projets ont obtenu une aide financière de l'agence afin de contribuer au développement et à l'amélioration d'infrastructures du savoir. Souvent des études de faisabilité ou d'implantation de centres de recherche doivent être menées avant de procéder au développement d'une nouvelle infrastructure ou à l'amélioration d'une infrastructure existante. L'agence a ainsi contribué à la réalisation de plusieurs études de faisabilité ou d'implantation, notamment dans les domaines de l'innovation technologique, de l'informatique, de l'aérospatiale, de la transformation de l'aluminium, de la biologie végétale ou de l'agroalimentaire. Selon les résultats de ces études, certains de ces projets pourraient se concrétiser en projets d'immobilisations au cours des prochaines années. D'ailleurs, six projets ayant fait l'objet d'une contribution financière de l'agence sont en voie de réalisation. Ces projets visent la construction ou l'aménagement de laboratoires ou de locaux ainsi que l'acquisition d'équipements spécialisés afin de développer ou d'améliorer des infrastructures du savoir.

L'agence, par son appui financier à la préparation des demandes de subvention, contribue à faire la promotion des institutions du savoir auprès des initiatives nationales d'appui à l'innovation. Une candidature appuyée par ses initiatives nationales peut se concrétiser en un projet structurant pour le développement de l'économie d'une région.

Enfin, le développement, la diffusion et le partage du savoir constituent une autre façon pour l'agence de participer au développement et au renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir. Cette contribution prend différentes formes. Ainsi, des projets visant l'organisation d'événements permettant la diffusion et le partage des résultats des différents travaux de recherche ont pu être menés à terme. D'autres projets ont pour objectif de financer le démarrage ou le fonctionnement d'organismes oeuvrant dans le développement de l'économie du savoir. Enfin, des projets visent davantage à favoriser le développement ou la démonstration technologique de nouveaux produits. La réalisation de divers projets a, par exemple, permis l'obtention de 23 brevets de recherche ; de plus, une dizaine de demandes de brevets ont été présentées. Tous ces projets liés au développement des connaissances ou des réseaux scientifiques sont susceptibles de contribuer, à moyen et à long terme, au développement économique d'une région ou d'un secteur de l'économie.

Deux engagements du RPP 2001-2002 concernent, dans un premier temps, la mise sur pied et l'expansion de dix institutions de recherche ou de transfert de technologie et, d'autre part, l'émergence de dix mises en candidature pour l'implantation de centres de recherche ou de transfert technologique. À cet égard, les résultats indiquent qu'au moins six projets d'implantation ou d'expansion d'institutions de recherche ou de transferts de technologie sont en cours. Plusieurs études de faisabilité se poursuivent également. Conséquemment, l'agence prévoit atteindre ces deux objectifs en 2004.

## Résultat stratégique n° 3 : Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives



La compétitivité des entreprises est favorisée par un accès à des infrastructures collectives adéquates telles que celles liées aux transports et à l'eau potable. Ces infrastructures ont aussi une incidence directe sur la qualité de vie de leurs usagers.

Afin de faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives, l'agence concentre ses activités sur les priorités suivantes :

- améliorer les infrastructures pour l'eau potable, les eaux usées et la gestion des déchets solides
- mettre en place, améliorer et rénover les infrastructures et les systèmes de transport
- mettre en valeur et favoriser la réfection ou la construction d'actifs ayant des incidences économiques urbaines ou régionales.

Pour ce faire, l'agence appuie notamment des municipalités et des régies intermunicipales, dans le cadre du programme Infrastructures Canada. L'agence a consacré plus de 21 millions de dollars au cours de l'année financière 2001-2002, soit 13 % de son aide financière totale, à 114 projets favorisant le développement et le renouvellement des infrastructures collectives.

Indicateurs de rendement :

Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives

<b>Projets en cours en 2001-2002</b>	<b>114</b>
■ Dépenses encourues en 2001-2002 à l'égard des projets en cours	<b>21 930 987 \$</b>
■ Dépenses totales encourues (incluant les dépenses des années antérieures) pour les projets en cours	<b>40 030 313 \$</b>
■ Aide financière totale approuvée par l'agence à l'égard des projets en cours	<b>55 730 620 \$</b>
■ Valeur totale des projets en cours (incluant les investissements des autres bailleurs de fonds)	<b>124 457 790 \$</b>

Au cours de l'exercice financier 2001-2002, l'agence a approuvé 496 nouvelles contributions dans le cadre du programme Infrastructures Canada dont la valeur totale, comprenant les investissements des autres bailleurs de fonds, en l'occurrence ceux du gouvernement du Québec et des municipalités, s'élève à 585 millions de dollars. Les contributions approuvées par l'agence se chiffrent à plus de 153 millions de dollars. Les versements liés à ces contributions s'échelonnent sur plusieurs années.

La nouvelle entente du programme Infrastructures Canada en est à sa première année de mise en oeuvre. Conséquemment, il est encore trop tôt pour mesurer les résultats des projets nouvellement appuyés. Toutefois, la réalisation des projets contribue directement aux engagements pris dans le RPP 2001-2002, soit ceux d'améliorer et de mettre en place des infrastructures du XXI<sup>e</sup> siècle qui adoptent les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques. L'agence est donc en voie d'atteindre ses engagements liés aux infrastructures collectives.

Au cours de l'exercice financier 2001-2002, les gouvernements fédéral et provincial ont travaillé, de façon conjointe, à l'amorce de la planification de deux évaluations. Ces évaluations de mi-parcours et finale sont prévues au cours des exercices 2003-2004 et 2005-2006. L'information générée par ces deux évaluations permettra à l'agence de mieux juger de l'atteinte des résultats escomptés.

## Initiatives horizontales

Un grand nombre de résultats visés par le gouvernement du Canada exigent la contribution de deux ou de plusieurs ministères (y compris des organismes et des sociétés d'État) et d'autres administrations ou d'organisations non gouvernementales.

Dans le cadre de son mandat de développement économique, l'agence collabore étroitement avec plusieurs ministères et organismes membres du Portefeuille de l'Industrie et avec d'autres ministères fédéraux. Pour ne citer que quelques exemples, l'agence participe activement à des initiatives reliées aux enjeux de l'innovation et de l'économie du savoir, du développement rural, du développement économique autochtone ; l'agence participe également à la mise en œuvre de l'initiative Centre de services aux entreprises du Canada.

L'agence collabore aussi avec le gouvernement du Québec et un grand nombre de municipalités et de régies intermunicipales québécoises dans le cadre de l'Entente Travaux d'infrastructures Canada - Québec.

Pour illustrer la contribution concrète de l'agence à des initiatives horizontales du gouvernement du Canada, cette rubrique aborde la collaboration établie entre l'agence et différents ministères.

### Priorités du Portefeuille de l'Industrie et participation de l'agence

Tout en participant activement à la réalisation des priorités nationales du gouvernement du Canada, de façon complémentaire, les ministères et organismes qui font partie du Portefeuille de l'Industrie poursuivent quatre priorités communes. Ces priorités sont :

- l'innovation
- le développement des entreprises
- les collectivités durables et
- le développement des marchés.

Le cadre d'intervention stratégique de l'agence dans le développement économique des régions du Québec fait en sorte qu'elle participe et collabore pleinement à la mise en oeuvre des quatre priorités stratégiques du Portefeuille de l'Industrie.

L'innovation et la productivité sont au coeur de la programmation de l'agence, plus précisément dans le cadre des programmes IDÉE-PME et IRS. Comme mentionné précédemment, l'intervention de l'agence en innovation et productivité est en croissance à la suite d'une période nécessaire d'adaptation et de mobilisation pour être en mesure d'agir de façon efficace sur cette priorité.

Le développement des entreprises est un des résultats stratégiques visés par l'agence. Les résultats observés dans le cadre des projets en cours en 2001-2002 montrent que l'agence a contribué à créer ou à maintenir 5 400 emplois sur le territoire québécois.

L'agence administre le Programme de développement des collectivités. Ce programme, mis en oeuvre par le biais des SADC, des CAE et des CDEC, permet aux collectivités d'avoir accès au capital nécessaire à la création et à l'essor de petites entreprises.

L'agence représente et défend les intérêts des PME pour veiller à ce que les politiques et les règles nationales régissant les marchés soient équitables et permettent leur plein épanouissement. De plus, elle a comme priorité d'encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter auprès des petites et moyennes entreprises des régions du Québec (voir plus haut les résultats liés à la priorité 1.3.3).

#### Développement économique autochtone

Dans le cadre de sa programmation, l'agence appuie diverses initiatives visant à améliorer l'entrepreneuriat autochtone. Elle participe à un plan d'action conjoint du Portefeuille de l'Industrie en collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord (AINC) visant à faciliter l'accès des autochtones au financement, à l'information ainsi qu'aux programmes et aux services gouvernementaux.

L'agence siège à la Table interministérielle fédérale sur la question autochtone et travaille notamment avec des partenaires autochtones tels que l'Association d'affaires des Premiers Peuples, la Société touristique des Autochtones du Québec, la Commission de développement économique des Premières nations du Québec et du Labrador ainsi que la Société de crédit commercial autochtone.

De plus, les bureaux d'affaires de l'agence prennent une part active à l'établissement de dialogues avec les communautés de leur territoire et au développement de nouvelles relations d'affaires, et ce, tout en continuant d'offrir les programmes et services de l'agence aux communautés et entreprises autochtones du Québec.



## Transferts de fonds à d'autres ministères et organismes fédéraux

La collaboration de l'agence avec des ministères et organismes du gouvernement du Canada s'inscrit comme un des éléments de la mise en œuvre des stratégies de développement économique spécifiques à chaque région du Québec.

L'agence a conçu et développé ces stratégies en étroite collaboration avec les acteurs du développement de chaque région. Pour en arriver à ces stratégies, l'agence appuie activement les démarches des milieux régionaux visant à cerner le potentiel de développement économique propre à chaque région. L'agence aide également les acteurs régionaux du développement à concevoir, à mettre au point et à promouvoir la réalisation de projets structurants dans leurs régions.

La réalisation de certains de ces projets régionaux structurants interpelle parfois plus d'une entité fédérale dont les mandats sont complémentaires. Lorsque ces initiatives relèvent d'autres ministères et organismes fédéraux, à titre de maître d'œuvre, l'agence leur transfère des fonds pour assurer leur réalisation.

À titre d'exemple, l'agence a transféré plus de 4 millions de dollars en 2001-2002 pour intervenir, de façon conjointe, avec Parcs Canada au réaménagement du site historique national du Canal de Lachine dans la grande région de Montréal et du Parc national de Forillon en Gaspésie. Ces initiatives s'inscrivent dans une des priorités de l'agence, qui consiste à mettre en valeur des atouts régionaux. En intervenant de façon conjointe avec Parcs Canada, l'agence cherche à favoriser la réalisation de projets d'intérêt public susceptibles de générer, à long terme, un impact structurant sur l'économie régionale et d'avoir des effets d'entraînement importants sur les activités économiques des régions de Montréal et de la Gaspésie.

Dans le but de favoriser la réalisation de projets d'infrastructures du savoir et de R-D précommerciaux qui s'inscrivent dans les priorités du gouvernement du Canada (science, technologies, innovation) et qui sont susceptibles d'avoir des impacts importants sur les activités économiques des régions du Québec, l'agence a également transféré plus de 9 millions de dollars au Conseil national de recherches du Canada (CNRC) pour la mise en œuvre du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) ainsi que pour la conception et la construction du Centre des technologies de fabrication de pointe en aérospatiale (CTFA) dans la grande région de Montréal.

Les fonds destinés au PARI du CNRC, principal programme d'aide à l'innovation et au développement de la technologie du gouvernement du Canada s'adressant aux petites et moyennes entreprises, servent à leur offrir de l'information, des ressources et un soutien financier dont elles ont besoin pour convertir leurs bonnes idées en produits et en services rentables sur le plan commercial. Le PARI participe à l'édification de systèmes économiques locaux et nationaux et à la création de grappes technologiques à travers le pays.

Quant aux installations du CTFA, qui seront également appuyées financièrement par les grandes entreprises de l'aérospatiale, plusieurs universités et certaines municipalités, elles offriront des services d'essai et de R-D à l'appui des fabricants canadiens du secteur de l'aérospatiale, et plus particulièrement des PME. L'accent sera mis sur le transfert efficace de la technologie vers les PME au moment opportun, de manière à ce que celles-ci puissent mieux intégrer leur production à celle des grands fabricants canadiens.

## Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le PDME aide les petites entreprises qui exportent pour la première fois ou qui veulent pénétrer un nouveau marché à trouver et à exploiter des débouchés pour leurs produits et services ainsi que des occasions de soumissionner pour des projets d'immobilisations à l'étranger.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est responsable des budgets et des dépenses du PDME. Toutefois, d'un commun accord avec le MAECI et en lien direct avec son mandat de développement économique, l'agence offre le programme aux entreprises des régions du Québec.

Depuis plusieurs années, les conseillers de l'agence donnent de nombreux services aux entreprises dans le cadre du PDME. Le tableau de la page suivante illustre le volume d'activités en 1999-2000, 2000-2001 et en 2001-2002. Le site Internet de l'agence fournit plus de détails sur le programme à l'adresse suivante : [www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca) dans la rubrique « Programmes ».

Volume d'activités lié au PDME

Nombre de dossiers <sup>10</sup>			
Programme / année financière	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)	109	66	69

En 2001-2002, sur l'ensemble des projets analysés dans le cadre du programme, 41 ont obtenu du financement en vue de leur réalisation. Le montant total des contributions approuvées s'élève à plus de 1,3 million de dollars.

## Stratégie de développement durable

L'agence entreprend la dernière année de sa deuxième Stratégie de développement durable. Celle-ci, qui sera renouvelée l'an prochain, s'articule autour de deux axes d'intervention, soit la promotion externe ainsi que la promotion interne des principes et des pratiques de saine gestion environnementale.

Les engagements de l'agence consistent à sensibiliser les petites et moyennes entreprises au potentiel du développement durable, à promouvoir la commercialisation des produits, des procédés, des technologies et des services novateurs de l'industrie québécoise de l'environnement, à adopter des pratiques plus écologiques ainsi qu'à poursuivre les efforts d'écologisation au sein de l'organisation et à atteindre, à l'interne, une vision partagée du développement durable.

Dans l'ensemble, les objectifs reliés à ces engagements ont été atteints, voire dépassés. En 2001-2002, l'agence a investi plus de 7 millions de dollars dans 48 projets de développement durable.

---

<sup>10</sup> Tout dossier financier analysé, qu'il ait été accepté ou refusé, qui fit l'objet d'une décision finale en 2000-2001.

## Promotion externe

L'agence poursuit ses efforts de sensibilisation auprès des entreprises, de concert avec Environnement Canada, le CNRC et divers organismes régionaux. En 2001-2002, elle a mis en place un nouvel Enviroclub. Ce club, composé d'entreprises participantes animées par des intervenants régionaux ou sectoriels spécialisés, a comme objectif de valoriser la prévention de la pollution, l'éco-efficacité et la saine gestion environnementale en entreprise. L'atteinte de cet objectif est graduelle puisque les membres de l'Enviroclub sont :

- dans un premier temps, sensibilisés à la prévention de la pollution
- dans un deuxième temps, appelés à choisir et à développer un projet d'apprentissage en usine qui leur permettra de diminuer les coûts de production en adoptant de nouvelles façons de faire et
- finalement, encadrés dans la conception et la mise en oeuvre de leur projet de saine gestion de processus environnementaux.

Au cours de la dernière année, les Enviroclubs ont octroyé des services-conseils, accompagné et encadré plusieurs entreprises ; ils ont également atteint d'excellents résultats tant économiques qu'environnementaux.

Des économies annuelles de plus de 1,5 million de dollars ont été réalisées par les PME dans la foulée de l'application des recommandations et de la mise en place de solutions issues de projets réalisés dans les usines, et ce, dans le cadre des Enviroclubs. Ayant investi des sommes d'argent pour la réalisation de leurs projets, plusieurs des entreprises encadrées ont constaté un retour sur l'investissement après seulement dix mois.

Les résultats atteints ont poussé l'agence à modifier ses objectifs quant au nombre de projets d'apprentissage des pratiques de développement durable en usine. L'agence vise dorénavant à mettre sur pied trois nouveaux Enviroclubs par année comparativement à deux par le passé.

L'agence a continué à soutenir un regroupement de gens d'affaires et d'entreprises du secteur de l'environnement, soit le Réseau Environnement inc. Cette association, qui compte plus de 1 500 membres et offre, en collaboration avec le World Trade Centre Montréal, un Service de développement des marchés (SDM) à l'intention des PME du secteur de l'industrie québécoise de l'environnement afin de promouvoir la commercialisation et l'excellence de leurs produits et services. Ce service d'aide à la commercialisation a poursuivi ces activités en 2001-2002 et atteint des résultats concrets. En effet, parmi les résultats observés, plus de 34 PME ont bénéficié des services offerts par le SDM. Réseau Environnement inc. a organisé cinq missions commerciales auxquelles 28 PME ont participé. De ce nombre, huit PME du secteur de l'environnement ont conclu des ventes sur de nouveaux marchés.

L'agence a contribué au projet du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation de sites (CERMS). Cette corporation, sans but lucratif, regroupe des partenaires préconisant une approche concertée pour régler le problème de la contamination urbaine des sols et contribue à la mise en oeuvre de projets par divers moyens, notamment la démonstration de technologies, la décontamination des sols et la réhabilitation des sites.

À ce jour, deux projets de recherche et développement ont été réalisés et entraîné des investissements de 1,5 million de dollars. Cinq autres projets sont en cours de réalisation pour une valeur totale de 3 millions de dollars. Le CEMRS offre, ainsi, une excellente vitrine technologique permettant à ses partenaires du secteur privé de rayonner sur les marchés internationaux.

De plus, l'agence atteint largement ses objectifs en matière de développement de produits et de services novateurs. En effet, elle a financé cinq projets d'études de valorisation et de développement durable des ressources naturelles, dont une étude sur la dépuraison naturelle de la mye, un mollusque comestible. Elle a également appuyé 12 projets d'expérimentation tels que la récolte hivernale de moules et la récolte de laminaires selon les principes de développement durable.

#### Promotion interne

Sur le plan interne, bien que ses opérations n'aient pas d'impacts négatifs sur l'environnement, l'agence a poursuivi ses efforts d'écologisation de ces dernières (recyclage du papier, impression recto verso et politique d'achat vert) et de mise au point d'outils visant la sensibilisation du personnel aux questions environnementales et de développement durable. En effet, une rubrique présentant des cas succès de PME abordant un virage en développement durable est publiée dans le journal interne de l'agence.

L'agence respecte la législation liée au carburant de remplacement. Par ailleurs, une cueillette de données, présentement en cours, a pour but de permettre l'analyse de l'efficacité d'une nouvelle technologie visant la réduction de la consommation d'essence.

L'agence a mis en place un cadre de gestion et de responsabilisation dans le but de faciliter la mise en oeuvre, le suivi et la mesure du rendement des initiatives de sa stratégie de développement durable.

## Initiatives pangouvernementales

Afin de mieux réaliser son mandat et surtout d'offrir, de façon efficace, ses programmes et ses services aux entreprises et aux intervenants économiques locaux et régionaux, l'agence intègre, dans sa gestion quotidienne, les mesures prescrites par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada dans le cadre de plusieurs initiatives pangouvernementales. Celles-ci font partie notamment du cadre de gestion du gouvernement du Canada : *Des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens.*

### Fonction publique inclusive

Les efforts déployés par l'ensemble des gestionnaires de l'agence démontrent l'exercice d'un leadership exemplaire. Ils ont posé des gestes concrets afin d'accroître la représentativité et favoriser l'intégration, au sein du personnel de l'agence, de membres des groupes désignés, soit les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des minorités visibles ainsi que les femmes dans le groupe de direction.

Parmi les résultats obtenus au cours de l'exercice financier 2001-2002, mentionnons que dans le cadre de 57 processus de nomination, 24 personnes ayant signé leur déclaration volontaire les identifiant comme membres des groupes désignés ont été embauchées ou nommées dans des postes de durée indéterminée au sein de l'agence. Au terme de ces activités de recrutement, le nombre de personnes membres de groupes désignés a atteint maintenant 42 au sein de notre organisation, ce qui représente plus de 10 % de notre effectif.

Des rencontres individuelles ont eu lieu avec les membres des groupes désignés afin d'évaluer leur niveau d'intégration et de satisfaction au sein de l'organisation et de discuter de leur planification de carrière au sein de la fonction publique fédérale.

### Fonction moderne de contrôleur ou modernisation des pratiques de gestion

L'initiative de Fonction moderne de contrôleur du gouvernement du Canada s'est vite transformée à l'agence en un projet de modernisation des pratiques de gestion, appellation beaucoup plus significative pour l'ensemble du personnel dont l'adhésion s'avère un élément essentiel à l'intégration de cette nouvelle philosophie de gestion au sein de l'organisation.

Au cours des dernières années, et plus particulièrement en 2001-2002, plusieurs actions liées au projet de modernisation des pratiques de gestion ont été entreprises à l'agence. Mentionnons, entre autres, l'amélioration des processus de gestion axée sur les résultats et de reddition de comptes pour les projets avec des groupes intermédiaires ou des partenaires, l'implantation de la comptabilité d'exercice (stratégie d'information financière), la mise en oeuvre d'une nouvelle politique en vérification et en évaluation, incluant un processus d'approbation et de diffusion des rapports d'examen et des plans d'action, l'identification des risques dans les processus et les pratiques de gestion, la mise en oeuvre d'un nouveau système d'information, à la fois financière et non financière, une politique d'apprentissage, et bien d'autres.

En ce qui a trait à ses services directs à la clientèle, l'agence a aussi procédé, au cours de la dernière année, à des améliorations dans certaines de ses pratiques de gestion afin d'accroître la qualité de sa prestation de services. Les sections suivantes qui traitent de l'initiative d'amélioration des services et de Gouvernement en direct (GED) donnent plus de détails sur les réalisations dans ces domaines au cours de 2001-2002.

Par ailleurs, pour accélérer la modernisation de ses pratiques de gestion, l'agence s'est engagée en mars 2002 à mettre sur pied un bureau de modernisation, avec des ressources dédiées, pour s'assurer que tous les efforts nécessaires seront déployés au cours des deux prochaines années pour compléter cet important projet de réforme administrative. L'agence a de plus développé, au cours des derniers mois, une stratégie qui précise son approche pour intégrer les éléments de l'initiative de Fonction moderne de contrôleur à sa culture et à ses pratiques organisationnelles.

L'agence procédera, à l'automne 2002, à une évaluation quant à l'état de mise en œuvre de ce projet de modernisation. Cet exercice permettra dans un premier temps, de déterminer les mécanismes de gestion qui nécessitent des améliorations, et par la suite, d'élaborer un plan d'action pour adapter ou moderniser ses processus ou ses pratiques de gestion en harmonie avec les orientations du gouvernement du Canada. Le plan d'action inclura aussi des objectifs, des indicateurs de rendement et des échéanciers pour chacune des actions identifiées afin de pouvoir effectuer un suivi adéquat des progrès.


## Initiative d'amélioration des services et satisfaction de la clientèle

La qualité des services est une préoccupation constante du personnel, la certification ISO 9002 de l'agence en est d'ailleurs une preuve tangible. Comme par les années passées, l'agence mesure la satisfaction de ses clients au moyen de deux outils complémentaires. D'abord, l'agence fait parvenir au client un questionnaire d'appréciation après le service : cet outil sert de mesure continue tout au long de l'année. D'autre part, l'enquête téléphonique annuelle menée par une firme externe, demeure le principal outil de cueillette d'information<sup>11</sup>. Cette année, le bassin des clients a été élargi afin d'évaluer, de façon plus complète, la satisfaction des clients à différentes étapes du service d'aide financière : le traitement de la demande et le traitement des réclamations. De plus, l'enquête a permis à l'agence de vérifier la perception des clients quant à l'application de ses normes de services et de préciser leurs attentes à l'égard de certains aspects du service.

Dans le cadre de l'initiative d'amélioration des services, l'agence a comme objectif de maintenir les hauts taux de satisfaction qu'elle enregistre depuis plusieurs années, tout en poursuivant ses efforts pour améliorer certaines facettes du service. Le tableau ci-contre démontre que la satisfaction de la clientèle demeure élevée pour chacun des aspects du service offert.

**Développement économique Canada**

**Normes de service**



**NOUS NOUS ENGAGEONS À VOUS OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ.**


**SERVICE PROFESSIONNEL ET COURTOIS**  
Nous vous servons avec courtoisie et professionnalisme.

**SERVICE ADAPTÉ**  
Sur demande ou à l'initiative d'un conseiller, nous organisons un entretien avec vous pour bien comprendre vos besoins et préciser votre projet.

**SERVICE ACCESSIBLE**  
Nous vous rappelons au plus tard dans les deux jours ouvrables suivant votre communication téléphonique.  
Notre objectif est de réduire au minimum le délai de réponse à votre demande d'information ou de conseil. Si la demande nécessite des recherches approfondies, nous vous informons du délai de traitement requis.  
Notre objectif est de réduire au minimum le délai de réponse à votre demande d'aide financière. Dès que nous aurons reçu tous les éléments nécessaires à l'analyse de votre projet, nous entendons vous faire part de notre décision dans les 35 à 65 jours, selon l'ampleur du projet.  
Nous vous servons dans la langue officielle de votre choix.

**SERVICE CONFIDENTIEL**  
Nous traitons votre dossier avec confidentialité.  
*Si vous jugez que nous avons manqué à notre engagement de vous offrir un service de qualité, veuillez communiquer avec le directeur du bureau qui vous dessert.*

[www.dec-ced.gc.ca](http://www.dec-ced.gc.ca)

 **Développement économique Canada**  
pour les régions du Québec

**Canada Economic Development**  
for Quebec Regions

**Canada**

© Décembre 2001

<sup>11</sup> Le questionnaire de l'enquête a été élaboré à partir de l'outil de mesure commune utilisé au sein du gouvernement du Canada.



Taux de satisfaction de la clientèle des entreprises et des organismes ayant reçu une aide financière de l'agence en 2001-2002

Indicateurs clés	Taux de satisfaction <sup>12</sup>	
	2000-2001	2001-2002
Accessibilité aux services	88 %	87,7 %
Capacité de répondre aux besoins des clients	83,3 %	87,3 %
Délai de réponse aux demandes	78,6 %	N. D.
Délai de réponse aux demandes d'aide financière	N. D.	86 %
Délai de réponse aux réclamations	N. D.	82 %
Clarté des documents administratifs reçus	88,5 %	88,2 %
Courtoisie du personnel	99,6 %	97,3 %
Compétence du personnel	91,2 %	91,2 %
Accompagnement lors de la démarche	87,9 %	90,5 %
<b>Qualité du service en général</b>	<b>91,1 %</b>	<b>92 %</b>

De plus, l'agence mesure également la satisfaction des entreprises et des organismes dont la demande d'aide financière n'a pas été retenue. Bien que les taux de satisfaction de ces clients soient moindres que ceux des clients ayant reçu de l'aide, il n'en demeure pas moins que ces répondants veulent encore faire des affaires avec l'agence. Ainsi, près des deux tiers prévoient faire une demande d'aide financière à l'agence au cours de la prochaine année.

Les normes diffusées à nos clients ont aussi fait l'objet de suivis. Même s'il est difficile de déterminer des standards compte tenu de la diversité et de la complexité des projets soumis, l'agence s'est fixé des délais cibles pour répondre aux clients.

Par rapport à l'année dernière, les résultats de l'enquête annuelle nous révèlent une augmentation d'au moins 5 % de la satisfaction des clients relativement aux délais de réponse. Le souci des conseillers à accompagner le client dans sa démarche et à l'informer de l'avancement de son dossier explique une partie de cette augmentation. Les clients ont d'ailleurs confirmé à 90 % qu'ils avaient toujours été bien informés de l'avancement de leur dossier. Quant aux délais de retour d'appels, les clients ont déclaré que les conseillers retournent toujours (68 %) et souvent (21 %) leurs appels dans les deux jours ouvrables suivants.

Même si l'agence obtient, année après année, de hauts taux de satisfaction de sa clientèle, elle veut poursuivre sa démarche d'amélioration de la prestation de services. Pour ce faire, l'agence a donc mis sur pied un cercle qualité sur l'amélioration des services dont le mandat est de proposer des objectifs et des plans d'amélioration des services afin de mieux répondre aux attentes de sa clientèle.

---

12 Pourcentage des clients qui se déclarent très satisfaits et satisfaits à l'égard des services reçus.

## Gouvernement en direct

L'initiative Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada vise à rendre accessibles les principaux programmes et services gouvernementaux en ligne d'ici 2005. Puisque l'agence souscrit pleinement aux objectifs de ce projet, au cours de la dernière année, elle y a investi des ressources financières ainsi que des efforts pour en poursuivre la mise en oeuvre.

Le projet GED a fait des progrès importants, au cours de l'exercice 2001-2002. Le site Internet de l'agence a été complètement réaménagé. Il est maintenant conforme aux exigences gouvernementales. En effet, l'information et les services sont maintenant présentés en fonction des besoins des clients. Il offre de l'information sur les programmes et les services, et ce, dans une perspective régionale et en fonction des attentes des utilisateurs.

De fait, 45 % des clients ayant répondu à l'enquête annuelle de l'agence mentionnent avoir consulté le site Internet de l'agence en 2001-2002. De ce nombre, près de 81 % déclarent être satisfaits de la pertinence des informations qu'ils y ont trouvées.

L'agence a également mis en place une équipe spéciale, « Développement économique Canada (DEC) en direct », au sein de ses opérations régionales. Cette équipe est responsable de traiter et d'acheminer les nombreux courriels parvenant à l'agence. Selon le cas, les demandes sont analysées, traitées directement ou réacheminées vers les bureaux d'affaires. L'équipe « DEC en direct » travaille également à mettre en oeuvre les premières étapes qui permettront d'offrir par Internet, en tout ou en partie, les services du programme IDÉE-PME d'ici 2005.

Sur le plan de la fréquentation, en 2001-2002, le nombre de visites a enregistré une progression de 18,75 % par rapport à l'exercice 2000-2001, passant à près de 100 000 visites annuellement. Il s'agit d'une hausse de 66 % comparée aux résultats de l'exercice 1999-2000. Cette tendance, à la hausse, démontre que les attentes et les besoins de la population, en ce qui a trait aux services gouvernementaux en direct, se confirment et évoluent rapidement. Dans ce contexte, les efforts déployés par l'agence lui ont permis de s'adapter, de façon adéquate, à l'évolution de la demande des citoyens. De plus, les actions que l'agence prévoit prendre au cours des prochains mois devraient lui permettre de garder le cap et de maintenir sa capacité de répondre aux attentes des Canadiennes et des Canadiens, tout en maintenant un haut niveau de satisfaction des utilisateurs.

### Fréquentation du site Internet de l'agence

Visites des usagers	1999-2000	2000-2001	2001-2002
<b>Visites totales</b>	<b>57 712</b>	<b>80 742</b>	<b>95 884</b>
Visites du site français	38 552 (66,8 %)	52 967 (65,6 %)	62 900 (65,6 %)
Visites du site anglais	19 160 (33,2 %)	27 775 (34,4 %)	32 984 (34,4 %)





# 4

## LEÇONS APPRISSES

---

L'agence réalise annuellement une série d'examens<sup>13</sup>, c'est-à-dire des évaluations et des vérifications, afin de mesurer si ses interventions lui permettent bien d'atteindre les résultats poursuivis, de s'assurer de la pertinence de son action dans les régions du Québec et de vérifier si elle administre avec efficacité et rigueur les ressources publiques qui lui sont confiées. Ces examens portent sur les initiatives et les programmes de l'agence. Les recommandations qui sont formulées à l'issue de ces examens amènent l'agence, entre autres, à améliorer ses modes d'intervention et de gestion, et ce, tant en ce qui concerne ses relations avec sa clientèle et ses collaborateurs que par rapport à ses propres pratiques de gestion. La présente section fait état de l'intégration de leçons apprises dans le cadre d'examens réalisés entre 1999 et 2002.

### Pratiques de gestion

Le cadre de gestion du gouvernement incite l'agence, ainsi que l'ensemble des ministères du gouvernement du Canada, à faire preuve de vigilance et à se remettre en question de façon constante afin d'améliorer la gestion des programmes et des ressources dont elle est responsable. L'atteinte de ses objectifs et le maintien de relations d'affaires harmonieuses avec les entreprises et les intervenants du développement économique dépendent de sa capacité à s'adapter aux besoins en évolution et aux nouvelles réalités. Voici quelques exemples où l'agence a amélioré ses façons de faire à la suite d'examens.

#### Cadre de mesure du rendement pour l'agence

Dans le but d'assurer un meilleur suivi de ses différentes interventions et de mettre en place les assises d'une gestion axée sur les résultats, l'agence a accentué ses efforts en ce qui concerne la mesure continue du rendement.

L'agence a développé son propre cadre de mesure continue du rendement qui lui permet de mieux définir les objectifs et de suivre l'atteinte des résultats escomptés dans le cadre de sa programmation. Cet outil de gestion a contribué à l'amélioration du processus de traitement des ententes de contribution.

En effet, les indicateurs de résultats développés pour le cadre de mesure continue du rendement sont maintenant utilisés dès la conception du projet et intégrés dans les ententes, et ce, en fonction de la nature de chacune des activités faisant l'objet d'une contribution. Ces efforts sont soutenus par des démarches concrètes qui visent à outiller les conseillers ainsi que la clientèle de l'agence dans l'utilisation de la mesure continue du rendement. Ces démarches vont améliorer le suivi du rendement permettant ainsi à l'agence de disposer d'information sur les résultats pour des fins de gestion et de mieux rendre des comptes au Parlement canadien et aux citoyens.

---

13 Appréciation périodique ou *ad hoc* de la performance d'une action.

## Gestion axée sur les risques

En 2001, les gestionnaires de l'agence ont fait preuve de prudence et de vigilance en évaluant les risques d'affaires susceptibles de toucher la réalisation de son mandat. Cet exercice d'évaluation des risques a mis en lumière la nécessité d'apporter un suivi de gestion plus rigoureux à certains risques d'affaires jugés importants. Ce constat s'est traduit par le développement d'un plan de vérification interne triennal fondé sur les risques. La mise en oeuvre de ce plan de vérification permet depuis, à la haute gestion, de s'assurer que ses processus sont bien gérés et bien administrés, et par conséquent, que les principaux risques qui pourraient menacer l'agence sont déterminés, contrôlés et maintenus à un niveau acceptable.

## Comités de veille pour une rétroaction continue

Par ailleurs, les recommandations d'examens ont permis de réitérer l'importance de maintenir des comités de veille au sein de l'agence. Ces comités ont pour fonction d'effectuer un suivi des modes d'intervention de l'agence dans différents secteurs, tels que l'innovation et la productivité, le tourisme, le commerce international et l'entrepreneuriat. Les membres du personnel qui participent à ces comités veillent à harmoniser les interventions de l'agence, à partager les meilleures pratiques et à formuler, de manière continue, des recommandations à la haute gestion.

## Projets de contribution plus structurés

L'agence a constaté que les demandes de contributions présentées par les clients n'étaient pas toujours suffisamment détaillées. Les exigences au regard de l'information accompagnant les demandes soumises à l'agence ont donc été revues afin que la nature et la planification des projets soient décrites de façon plus précise. Cet apport de précisions facilite l'analyse des projets et permet une meilleure prise de décision.

## **Gestion des ententes avec les groupes intermédiaires**

L'agence réalise plusieurs interventions en collaboration avec des organismes à but non lucratif qui oeuvrent notamment auprès des petites et moyennes entreprises. Ces intervenants économiques clefs, également nommés groupes intermédiaires, se situent dans les différentes régions du Québec. Ils détiennent une expertise dans leur milieu ou dans un créneau d'intervention particulier, ce qui constitue une plus-value dans la prestation de services. Voici certains exemples de mesures prises à la suite des examens portant sur la gestion des ententes avec les groupes intermédiaires.

## Groupes intermédiaires et service à la clientèle

L'agence reconnaît le rôle de catalyseur économique de certains groupes intermédiaires possédant une expertise particulière, ce qui accroît l'efficacité et la portée d'intervention de l'agence sur l'ensemble du territoire québécois. Cette reconnaissance explique la recrudescence du nombre d'ententes conclues avec des groupes intermédiaires dans la mesure où cela permet de maximiser l'impact de l'intervention de l'agence sur les entreprises québécoises.

Dans certains cas, il est apparu optimal de baliser l'intervention de groupes intermédiaires en précisant leurs mandats et objectifs afin qu'ils se concentrent sur leurs principales fonctions auprès de la clientèle.

## Financement des groupes intermédiaires

Finalement, des recommandations ont amené l'agence à porter une attention particulière, lors du financement de groupes intermédiaires, à la consolidation et à la mise en place des facteurs susceptibles de favoriser leur pérennité. Ces préoccupations ont incité l'agence à établir ou à renouveler des ententes favorisant la diversification des sources de financement (privé, public).





# ANNEXE I :

## PROGRAMMATION DE L'AGENCE

---

### IDÉE-PME

Ce programme est destiné à une clientèle constituée de PME québécoises et d'organismes qui les soutiennent. IDÉE-PME appuie financièrement la réalisation de projets de PME dans les axes d'intervention suivants :

- l'innovation et la productivité
- le développement des marchés et l'exportation
- l'entrepreneurship et le climat des affaires.

### Initiatives régionales stratégiques (IRS)

Ce programme consiste à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies et des plans d'action favorisant l'éclosion d'un environnement socio-économique propice au renforcement des atouts et des avantages compétitifs des régions québécoises.

Le programme IRS permet d'appuyer des initiatives majeures susceptibles d'avoir un impact structurant sur l'économie régionale.

### Programme de développement des collectivités (PDC)

Le PDC est un programme national qui appuie les collectivités dans toutes les régions du pays pour les aider à prendre en main le développement économique de leur milieu local. Au Québec, le PDC soutient financièrement 56 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), appuie également 14 Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et neuf Centres d'aide aux entreprises (CAE).

### Fonds Québec Côtier (FQC)

Ce fonds, appelé aussi Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec, qui se termine en mars 2003, vise la mise en place de mesures pour soutenir le développement économique et communautaire des collectivités touchées par la restructuration de l'industrie des pêches (régions administratives de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine ainsi que les collectivités de pêche limitrophes).



## Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGIM)

Ce programme est une mesure spéciale dotée d'une enveloppe budgétaire de 35 millions de dollars sur une période de cinq ans et vise à améliorer la situation économique de la région gaspésienne et des Îles-de-la-Madeleine. Il est complémentaire aux activités régulières de l'agence et donne priorité aux éléments suivants :

- la mise en valeur des infrastructures fédérales
- le développement des moyennes entreprises
- les jeunes
- l'habilitation du milieu
- les initiatives émergentes.

## Programme Infrastructures Canada

Dans le cadre du programme pancanadien d'infrastructures sous la responsabilité du Conseil du Trésor, une entente Canada-Québec de 1,5 milliard de dollars a été signée en octobre 2000. Cette entente de partenariat a pour objectif d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie de ses citoyens. L'entente prévoit que le gouvernement du Canada contribuera pour un tiers des investissements, alors que les deux autres tiers seront financés par le gouvernement du Québec et différents partenaires, particulièrement les municipalités.

## *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)*

Le programme de financement des petites entreprises du Canada vise à encourager les établissements prêteurs participant à rendre davantage accessibles les prêts pour la mise sur pied, l'expansion, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises. L'application de cette loi relève du ministère de l'Industrie, y compris toutes les modalités administratives ainsi que l'information sur le rendement. Toutefois, les coûts de ce programme pour le Québec sont imputés au compte de l'agence. Cette loi a remplacé, en 1998, la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*.



## ANNEXE II : RENDEMENT FINANCIER

---

### Aperçu

Les autorisations totales de l'agence, constituées du Budget principal des dépenses et des Budgets supplémentaires des dépenses votés par le Parlement, se chiffrent à 354,3 millions de dollars. Les dépenses réelles de 260,6 millions de dollars de l'agence leur ont été inférieures de 26 %. Cet écart est principalement attribuable à un report de fonds autorisé de 2001-2002 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du programme Infrastructures Canada ainsi qu'aux fonds réservés à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

### Tableaux financiers récapitulatifs

Voici la liste des tableaux financiers que Développement économique Canada pour les régions du Québec est tenu de produire en 2001-2002 :

Tableau financier 1	Sommaire des crédits approuvés
Tableau financier 2	Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau financier 3	Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
Tableau financier 4	Intégration des résultats stratégiques
Tableau financier 5	Recettes non disponibles
Tableau financier 6	Paiements législatifs
Tableaux financiers 7 et 7a	Paiements de transfert
Tableau financier 8	Passif éventuel

Ces tableaux financiers visent à montrer :

- les montants des dépenses prévues au plan en début d'année qui concordent avec ceux indiqués dans le *Rapport sur les plans et priorités 2001-2002* sous la colonne « Dépenses prévues 2001-2002 »
- les montants des autorisations totales qui comprennent ceux des budgets des dépenses principales, supplémentaires et autres, et correspondent à ceux indiqués dans les comptes publics pour 2001-2002
- les montants des dépenses réelles qui concordent avec ceux indiqués dans les comptes publics pour 2001-2002.

## Tableau financier I : Sommaire des crédits approuvés

### Besoins financiers par autorisation

Ce tableau montre l'approbation des crédits par le Parlement pour les ressources prévues dans le *Rapport sur les plans et priorités 2001-2002*, les changements apportés aux ressources par suite des budgets supplémentaires des dépenses et les autres autorisations, de même que l'utilisation des fonds.

Développement économique Canada pour les régions du Québec		2001-2002 (en millions de dollars)		
Crédit		Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
55	Dépenses de fonctionnement	33,7	42	<b>40,3</b>
60	Subventions et contributions	262,7	267,1	<b>175,1</b>
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	30	27,7	<b>27,7</b>
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	15	13,8	<b>13,8</b>
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,7	3,7	<b>3,7</b>
(L)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	-	0,03	<b>0,03</b>
<b>Total pour l'agence</b>		<b>345,1</b>	<b>354,3</b>	<b>260,6</b>

L'augmentation de 6,6 millions de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget de fonctionnement s'explique principalement par :

- les fonds additionnels reçus pour assurer le maintien de Services Canada
- la mise en oeuvre d'initiatives en matière d'innovation et de productivité à la suite du transfert de crédits du Fonds du Canada pour la création d'emplois
- la compensation pour l'augmentation des coûts salariaux prévue dans la foulée du renouvellement de certaines conventions collectives.

La diminution de 87,6 millions de dollars entre les dépenses prévues et les dépenses réelles du budget de subventions et de contributions s'explique principalement par un report de fonds autorisé de 2001-2002 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du programme Infrastructures Canada et par les transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

## Tableau financier 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

### Dépenses prévues de l'agence par opposition aux dépenses réelles

Ce tableau montre le coût net du Programme pour l'État en ajoutant les recettes encaissées par l'agence et le coût des services fournis gratuitement par d'autres ministères, par exemple, les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Promotion du développement économique des régions du Québec	2001-2002 (en millions de dollars)		
	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
<b>ETP<sup>14</sup></b>	306	331	<b>357</b>
■ Fonctionnement <sup>15</sup>	37, 4	45, 7	<b>44</b>
■ Subventions et contributions <sup>16</sup>	307, 7	308, 6	<b>216, 6</b>
<b>Total des dépenses brutes</b>	<b>345, 1</b>	<b>354, 3</b>	<b>260, 6</b>
<b>Moins :</b>			
■ Recettes disponibles	-	-	-
<b>Total des dépenses nettes</b>	<b>345, 1</b>	<b>354, 3</b>	<b>260, 6</b>
<b>Autres recettes et dépenses :</b>			
■ Recettes non disponibles <sup>17</sup>	(49, 5)	(49, 5)	<b>(49, 6)</b>
■ Coût des services fournis par d'autres ministères	4, 1	4, 1	<b>4, 1</b>
<b>Coût net du programme</b>	<b>299, 7</b>	<b>308, 9</b>	<b>215, 1</b>

L'écart entre l'utilisation prévue d'équivalents temps plein (ETP) et la consommation réelle est principalement attribuable aux ressources embauchées dans le cadre de la mise en oeuvre d'initiatives en matière d'innovation et de productivité à la suite du transfert de crédits du Fonds du Canada pour la création d'emplois.

14 Les nombres « équivalents temps plein » (ETP) sont exprimés en unité.

15 Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

16 Le détail des subventions et des contributions est présenté au tableau 7A.

17 Le détail des recettes non disponibles est présenté au tableau 5.

### Tableau financier 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Ce tableau fournit un aperçu historique de l'utilisation que l'agence fait de ses ressources.

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 (en millions de dollars)		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Promotion du développement économique des régions du Québec	258	233,2	345,1	354,3	<b>260,6</b>
<b>Total</b>	<b>258</b>	<b>233,2</b>	<b>345,1</b>	<b>354,3</b>	<b>260,6</b>

L'augmentation des dépenses en 2001-2002 par rapport à 2000-2001 s'explique, d'une part, par la mise en oeuvre des initiatives en matière d'innovation et de productivité et du programme Infrastructures Canada. D'autre part, un report de fonds ayant été autorisé de 2000-2001 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, les dépenses ont été moindres pour cette année-là.

En 2001-2002, la diminution entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par un report de fonds autorisé de 2001-2002 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du programme Infrastructures Canada et par les transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

## Tableau financier 4 : Intégration des résultats stratégiques

Ce tableau indique les dépenses réelles 2001-2002 de subventions et contributions (crédit 60) par résultat stratégique.

	<b>Résultats stratégiques</b> (en millions de dollars)		
	Favoriser le développement des entreprises	Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions	Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives
<b>Promotion du développement économique des régions du Québec</b>			
Ressources prévues 2001-2004 au <i>Rapport sur les plans et priorités 2001-2002</i>	185 / 3 ans	190 / 3 ans	—
Dépenses réelles 2001-2002	72	81,2	21,9

## Tableau financier 5 : Recettes non disponibles

Ce tableau illustre les recettes perçues et donne une perspective historique des recettes réelles perçues. Elles sont composées, essentiellement, des frais de services sur les garanties de prêts qui représentent les frais payés par les prêteurs approuvés au titre de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* et du volet Assurance-prêt du *Programme Entreprises Atlantique* ainsi que des remboursements sur les contributions remboursables accordées par l'agence.

	Recettes réelles 1999-2000	Recettes réelles 2000-2001	2001-2002 (en millions de dollars)		
			Recettes prévues	Total des autorisations	Recettes réelles
Promotion du développement économique des régions du Québec	52,9	63,1	49,5	49,5	<b>49,6</b>
<b>Total des recettes non disponibles</b>	<b>52,9</b>	<b>63,1</b>	<b>49,5</b>	<b>49,5</b>	<b>49,6</b>

La baisse des recettes en 2001-2002, par rapport à 2000-2001, est attribuable à une diminution des enregistrements de prêts et des frais d'administration encaissés relativement aux garanties de prêts.

## Tableau financier 6 : Paiements législatifs

Ce tableau montre les paiements, prévus par la loi, faits par l'agence pour les obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE) et de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC) ainsi que des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés.

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 (en millions de dollars)		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Promotion du développement économique des régions du Québec	78,5	51,7	48,7	45,2	45,2
<b>Total des paiements législatifs</b>	<b>78,5</b>	<b>51,7</b>	<b>48,7</b>	<b>45,2</b>	<b>45,2</b>

Les dépenses réelles en 2001-2002 ont été inférieures aux dépenses prévues et à celles des années antérieures, étant donné la diminution des obligations contractées en vertu de la LPPE.



## Tableau financier 7 : Paiements de transfert

Ce tableau illustre les paiements de transfert et comprend les dépenses faites, à la fois, pour des crédits législatifs et des crédits votés en ce qui concerne les subventions et les contributions versées dans le cadre des programmes de l'agence.

Le détail des paiements de transfert pour l'année 2001-2002 par programme est présenté au tableau 7a.

	Dépenses réelles 1999-2000	Dépenses réelles 2000-2001	2001-2002 (en millions de dollars)		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Promotion du développement économique des régions du Québec					
■ Subventions	0,3	8,2	10,3	13,3	13,1
■ Contributions	223,1	189,2	297,4	295,3	203,5
<b>Total des subventions et des contributions</b>	<b>223,4</b>	<b>197,4</b>	<b>307,7</b>	<b>308,6</b>	<b>216,6</b>

La programmation régulière de l'agence comprend une autorisation de 300 000 dollars pour des subventions. En 2000-2001, deux nouvelles subventions ont été approuvées. L'agence a alors versé cinq millions de dollars au Fonds de dotation de l'Orchestre symphonique de Montréal. Une subvention de 19,3 millions de dollars a aussi été autorisée à l'Administration portuaire de Québec pour l'aménagement du terminal de croisières et la mise en valeur de la Pointe-à-Carcy ; des montants de trois millions de dollars ont été versés en 2000-2001 et de 13 millions de dollars en 2001-2002, alors que des dépenses de dix millions de dollars étaient prévues en début d'année.

En 2001-2002, la diminution entre les dépenses prévues et les dépenses réelles s'explique principalement par un report de fonds autorisé de 2001-2002 aux années subséquentes afin d'assurer le financement du programme Infrastructures Canada et aux transferts de fonds à d'autres ministères pour le financement conjoint d'initiatives.

## Tableau financier 7a : Description de la distribution des fonds par programme

Ce tableau présente les ressources pour chacun des programmes de l'agence pour l'année 2001-2002.

Programmes (en millions de dollars)	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Programme IDÉE-PME	54	47,7	47,5
Programme Initiatives régionales stratégiques (IRS)	72,3	78,8	66,3
Programme Infrastructures Canada	95,8	101,2	21,9
Programme de développement des collectivités (PDC)	25,5	22,4	22,4
Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (PCAEGIM)	2,5	1	1
Fonds Québec Côtier (FQC)	2,6	3	3
Subvention à l'Administration portuaire de Québec	10	13	13
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada (LFPEC)</i>	15	13,8	13,8
<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE)</i>	30	27,7	27,7
<b>Total</b>	<b>307,7</b>	<b>308,6</b>	<b>216,6</b>

## Tableau financier 8 : Passif éventuel

Ce tableau présente les coûts futurs que peut devoir assumer l'agence si des événements ou des décisions qui échappent à son contrôle surviennent ; le montant du passif éventuel représente les prêts des établissements financiers qui ont été garantis par l'agence.

Liste des éléments du passif éventuel	Montant des éléments du passif éventuel (en millions de dollars)		
	Au 31 mars 2000	Au 31 mars 2001	Courant au 31 mars 2002
<i>Programme Entreprises Atlantique</i> <sup>18</sup>	0,9	0,8	0,7
<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> <sup>19</sup>	299,8	258,4	220,4
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> <sup>19</sup>	88,2	144,3	146,5
<b>Total</b>	<b>388,9</b>	<b>403,5</b>	<b>367,6</b>

18 Représentent des garanties de prêts en vertu du Programme Entreprises Atlantique ; dans le cadre de ce programme, le gouvernement fédéral a garanti des prêts pour l'établissement, l'expansion ou la modernisation des opérations commerciales d'entreprises de la péninsule gaspésienne, des Îles-de-la-Madeleine et des provinces de l'Atlantique. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par Développement économique Canada.

19 Représentent des garanties de prêts en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*. Cette loi, en vigueur depuis janvier 1961, vise à accroître la disponibilité des prêts ayant pour objet l'établissement, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises commerciales. Conformément au décret ministériel P.C. 1991.1114 du 13 juin 1991, la responsabilité des garanties de prêts de la province de Québec est assumée par les crédits de Développement économique Canada. Même si cette loi est abrogée, elle continue de s'appliquer aux prêts consentis avant le 1er avril 1999. La *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*, qui remplace la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* ne s'applique qu'aux prêts consentis après le 31 mars 1999.



## **ANNEXE III : MÉTHODOLOGIE LIÉE À LA MESURE DU RENDEMENT DE L'AGENCE**

---

### **Base de référence des projets**

La base de référence pour le présent rapport sur le rendement est constituée des projets en cours en 2001-2002, c'est-à-dire des projets ayant fait l'objet d'une dépense au cours de l'exercice 2001-2002. Ces projets peuvent regrouper les nouvelles ententes de contribution conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2001 et le 31 mars 2002 ainsi que les projets antérieurs au 1<sup>er</sup> avril 2001, dans la mesure où ceux-ci ont fait l'objet d'une dépense par l'agence en 2001-2002.

La base de référence des projets utilisée pour mesurer les résultats diffère de celle utilisée en 2000-2001. En 2000-2001, ce sont les projets approuvés au cours de cet exercice, plus précisément les nouvelles ententes conclues, qui constituaient la base de projets utilisée pour recueillir de l'information sur les résultats. La base de référence utilisée en 2001-2002 est plus représentative de l'intervention de l'agence, car elle permet de mesurer les résultats d'un plus grand nombre de projets ayant dépassé l'étape de la mise en oeuvre ou qui sont complétés. Bref, la nouvelle base de référence permet de donner une image plus fidèle des résultats obtenus par l'agence en 2001-2002.

### **Méthodes de cueillette de données**

Les résultats présentés dans ce rapport ont été atteints par le biais de deux modes de prestation de services : soit l'aide directe à la PME, administrée par les conseillers de l'agence, et l'aide indirecte apportée aux PME et aux entrepreneurs par l'intermédiaire de collaborateurs que l'agence appuie financièrement.

Intervenant de deux façons auprès des entreprises, la stratégie de mesure du rendement de l'agence comprend deux méthodes de collecte de données. Celles-ci ont été utilisées pour recueillir de l'information sur les résultats à partir de la base de référence choisie :

- enquête annuelle auprès de la clientèle et
- suivi de projets des conseillers.

Une enquête téléphonique auprès de la clientèle de l'agence a permis de recueillir de l'information sur les résultats pour les entreprises, les organismes qui tiennent des activités ponctuelles et quelques exploitants qui organisent des festivals.

Le suivi des projets par les conseillers des différents bureaux d'affaires de l'agence a fourni l'information nécessaire sur les résultats pour les organismes à but non lucratif qui offrent des services aux entreprises, communément appelés groupes intermédiaires. Cette démarche a consisté à déterminer l'ensemble des projets ainsi que les indicateurs à documenter par les conseillers dans les régions pour, par la suite, confier la coordination de la cueillette d'information à une personne responsable dans chaque bureau d'affaires de l'agence. Cette personne a compilé les informations à partir des rapports d'activités ou en contactant les représentants des groupes intermédiaires.

Les données recueillies par les conseillers et consolidées par les personnes responsables en région ont fait l'objet d'une procédure de validation dans chacun des bureaux d'affaires ainsi qu'au siège social de l'agence à la direction Qualité et Examen.

En ce qui a trait aux résultats pour les organismes financés dans le cadre du PDC, ils ont été recueillis auprès de l'ensemble des SADC, des CAE et des CDEC. La personne responsable dans les bureaux d'affaires a acheminé aux organismes un fichier reçu de la direction de l'Entrepreneurship local de l'agence précisant les indicateurs à documenter et leur demandant de fournir l'information. Les données des organismes ont été recueillies par les bureaux d'affaires puis acheminées à la direction de l'Entrepreneurship local qui les a consolidées, validées et vérifiées.

#### Création et maintien d'emplois

Les résultats sur la création et le maintien d'emplois proviennent des deux sources d'information susmentionnées.

La méthodologie pour mesurer la création et le maintien d'emplois dans le cadre du Programme de développement des collectivités a été modifiée en 2001-2002. La nouvelle méthode de cueillette de données est plus exhaustive, car elle consolide l'ensemble des données provenant de chacune des SADC et des CAE. Auparavant, les données étaient recueillies, par le moyen d'une enquête téléphonique auprès des clients d'un échantillon de SADC (un tiers du Réseau des SADC chaque année) et les résultats faisaient l'objet d'une projection pour l'ensemble des SADC.

#### Effet de levier

La contribution financière accordée par l'agence à une entreprise entraîne, par effet de levier, un financement additionnel en provenance d'autres intervenants (institutions financières, ministères et organismes gouvernementaux provinciaux et fédéraux). Cet effet de levier indique que les entreprises bénéficient d'un partenariat élargi et que l'agence ne constitue pas le seul bailleur de fonds. Par cet indicateur, l'agence s'assure de maximiser l'utilisation des ressources financières mises à sa disposition.

L'effet de levier est calculé en divisant, pour les entreprises, dans le cadre des priorités 1.2, 1.3.2 et 1.3.3, (a) la valeur totale des projets d'entreprises en cours pendant l'exercice 2001-2002 (la valeur totale d'un projet est son coût total, toutes sources de financement confondues), par (b) le montant total des contributions approuvées par l'agence pour ces mêmes projets. Le tableau suivant présente le calcul de l'effet de levier.

Calcul de l'effet de levier

Priorités		Effet de levier (entreprises)	
1.2	Établissement d'entreprises stratégiques	(a) 82 383 709 \$ (b) 14 382 782 \$	<b>5,73</b>
1.3.2	Innovation de procédés, d'équipements et de produits	(a) 123 339 615 \$ (b) 23 254 203 \$	<b>5,30</b>
1.3.3	Commercialisation	(a) 173 158 346 \$ (b) 44 984 039 \$	<b>3,85</b>
<b>Moyenne pour les trois priorités</b>		(a) 378 881 670 \$ (b) 82 621 024 \$	<b>4,59</b>

(a) Valeur totale des projets d'entreprises en cours pendant l'exercice 2001-2002 (la valeur totale d'un projet est son coût total, toutes sources de financement confondues)

(b) Montant total des contributions approuvées par l'agence pour ces mêmes projets

Caractère incitatif de l'aide

Cet indicateur permet de vérifier si les projets qui ont reçu une contribution financière de l'agence n'auraient pas été réalisés sans son aide ou bien auraient été réalisés différemment. Il correspond à la proportion des répondants à l'enquête téléphonique annuelle qui ont déclaré que sans l'aide de l'agence, ils n'auraient pu réaliser leur projet dans les mêmes délais ou avec la même ampleur ou envergure.

Limites méthodologiques quant à la mesure du rendement

Documenter les résultats liés aux interventions de l'agence présente des défis méthodologiques importants. Il y a d'abord les problèmes liés à la temporalité des résultats qui dépend de la nature des projets. En effet, s'il est possible de comptabiliser les dépenses reliées aux contributions financières accordées pour la réalisation de projets au 31 mars 2002, il est, en revanche, beaucoup plus ardu d'en isoler et d'en mesurer les résultats. Ainsi, certains projets tels que des projets d'immobilisation ou des projets liés à l'innovation peuvent s'échelonner sur plus d'une année et les résultats attendus ne se produisent donc pas nécessairement pendant l'année où ils ont été approuvés et où les contributions ont été versées. De plus, d'autres projets peuvent être terminés depuis peu de temps seulement et leurs principaux effets, notamment en termes de maintien ou de création d'emplois, n'apparaîtront que plus tard et ne peuvent conséquemment être documentés dans le présent rapport.

Quelle que soit la méthode de collecte des informations, la stratégie de mesure de l'agence ne permet pas de mesurer les effets d'entraînement qu'auront avec le temps ces projets sur les économies régionales. La mesure du rendement porte davantage sur les conséquences immédiates des interventions que sur celles à long terme. Ces effets à plus long terme pourront être documentés dans le cadre d'une démarche d'évaluation. Bref, les résultats présentés dans ce rapport constituent une partie des résultats auxquels l'agence contribue.

#### Limites méthodologiques quant à la création et au maintien des emplois

Outre la temporalité des résultats liés à la nature de certains projets, les types de clients appuyés par l'agence posent également un autre défi méthodologique quant à la mesure du rendement et notamment la mesure de la création et du maintien des emplois. Ainsi, comme mentionné précédemment, l'agence dessert soit directement soit indirectement la PME. Par l'intermédiaire du personnel de l'agence, elle accorde un appui direct à la PME par l'octroi de contributions financières. Elle appuie indirectement la PME dans les cas où elle aide financièrement des groupes intermédiaires qui, eux, vont offrir directement des services aux PME. Bref, certains des emplois créés ou maintenus résultent directement de l'aide financière de l'agence alors que dans le cas des services offerts par des groupes intermédiaires, ces emplois sont une conséquence indirecte de l'intervention de l'agence. Dans le cadre de ce rapport, l'agence compte les emplois créés ou maintenus, directement ou indirectement, par son intervention.

La définition utilisée par les SADC et les CAE pour mesurer la création et le maintien d'emplois diffère de celle de l'agence. Alors que l'agence mesure la création et le maintien d'emplois par le biais de ses contributions financières, les SADC et les CAE comptent les emplois maintenus ou créés dans le cadre d'un appui financier et à la suite d'une aide technique.

#### Attribution des résultats

Par ailleurs, comme l'agence travaille en étroite collaboration avec plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec ainsi qu'avec plusieurs acteurs locaux et régionaux lors du montage financier des projets, l'agence ne peut seule s'attribuer les résultats présentés. Les appuis accordés par l'agence pour la réalisation de projets *contribuent* à l'atteinte de résultats.



## ANNEXE IV : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENGAGEMENTS ET DE LEUR DEGRÉ D'ATTEINTE

### Degré d'atteinte des engagements

Les engagements qui se retrouvent dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2001-2002* s'échelonnent sur une période de trois ans, soit jusqu'en 2004. Conséquemment, à partir de l'information sur les résultats, l'agence peut dégager des tendances de réalisation, soit un degré d'atteinte des engagements.

Le degré d'atteinte des engagements de l'agence est calculé à partir de la comparaison :  
(a) des engagements de l'agence dans son RPP 2001-2002 pour chacune des priorités et  
(b) des résultats atteints en 2001-2002 par rapport à ceux-ci.

L'accumulation des résultats atteints en 2001-2002 selon les engagements détermine le degré d'atteinte des résultats par l'agence pour chacune des priorités.

### Niveau d'atteinte des engagements de 2001-2002

Légende :	★	Objectif en voie d'être dépassé
	✓	Objectif en voie d'être atteint
	◆	Progrès à réaliser

Sources d'information : suivi de rendement effectué par les conseillers et enquête annuelle auprès de la clientèle.

DEGRÉ D'ATTEINTE	ENGAGEMENTS 2001-2004	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2002 LIÉS AUX PROJETS EN COURS
<b>Résultat stratégique n° 1 : Favoriser le développement de l'entreprise</b>		
★	1.1 Améliorer l'accès des entreprises à des renseignements généraux pertinents	
	★ Réponse à 750 000 demandes d'information	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réponse à 343 523 demandes d'information</li><li>• Tenue de 3 Foires-Info ayant attiré plus de 2 000 participants</li><li>• Incluant les Foires-Info, 47 activités de sensibilisation aux enjeux du développement économique ont été tenues accueillant plus de 4 000 participants</li><li>• Une évaluation récente des Centres de services aux entreprises du Canada qui oeuvrent sur le territoire québécois (Info entrepreneurs et Ressources Entreprises) a permis de constater que 80 % des clients ayant reçu de l'information jugent celle-ci utile</li></ul>



DEGRÉ D'ATTEINTE	ENGAGEMENTS 2001-2004	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2002 LIÉS AUX PROJETS EN COURS
★	1.2 Favoriser l'établissement d'entreprises stratégiques	
	★ 300 entrepreneurs aidés dans leur projet de prédémarrage ou de démarrage de nouvelles PME	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de 91 nouvelles contributions pour des projets liés à cette priorité</li> <li>• 172 interventions auprès d'entrepreneurs par des ressources spécialisées afin de les accompagner dans leurs démarches d'implantation, d'agrandissement ou d'expansion</li> <li>• Prédémarrage de 123 entreprises</li> <li>• Démarrage de 91 entreprises</li> <li>• 32 entreprises ayant acquis des équipements ou des nouvelles technologies</li> </ul>
	1.3 Améliorer la compétitivité des entreprises	
✓	1.3.1 Encourager l'adoption des nouvelles pratiques d'affaires	
	✓ 70 PME sensibilisées et encadrées dans leur gestion du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 entreprises sensibilisées aux enjeux liés à la gestion du développement durable et de l'environnement</li> <li>• De ce nombre, 13 entreprises ont été accompagnées et encadrées dans leurs démarches d'adoption d'un processus de gestion environnementale</li> </ul>
◆	1.3.2 Promouvoir l'innovation de procédés, d'équipements et de produits	
	★ 1 700 PME sensibilisées à l'innovation technologique et à la productivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et tenue de 500 activités dans les régions du Québec qui ont permis de sensibiliser 3 480 participants aux enjeux liés à l'innovation</li> </ul>
	✓ 1 200 PME visitées par un ingénieur pour évaluer leurs capacités technologiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 426 visites ont été effectuées auprès de PME</li> <li>• 67 ingénieurs ont été embauchés</li> </ul>
	◆ 60 PME technologiques et axées sur le savoir ayant accès à du financement conventionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• À la lumière des résultats observés au cours des dernières années, l'agence a mis temporairement en attente cette initiative de façon à revoir en profondeur son fonctionnement afin d'en tirer le maximum de bénéfices possibles</li> <li>• La réalisation de cet engagement s'en trouve donc différée</li> </ul>
	✓ Réalisation de 125 diagnostics pour améliorer la productivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 200 interventions ont été effectuées auprès d'entrepreneurs afin de les accompagner dans leurs projets d'innovation</li> </ul>
	◆ 300 projets de développement de produits ou de procédés et d'amélioration de la productivité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de 74 nouvelles contributions</li> <li>• 45 entreprises ont développé un plan d'action en innovation</li> <li>• 51 entreprises ont acquis des équipements ou des nouvelles technologies</li> <li>• 14 entreprises ont effectué des investissements additionnels en recherche et développement</li> </ul>

DEGRÉ D'ATTEINTE	ENGAGEMENTS 2001-2004	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2002 LIÉS AUX PROJETS EN COURS
★	1.3.3 Encourager le développement des capacités de commercialiser et d'exporter	
	★ 5 000 PME sensibilisées au développement des marchés internationaux ou au commerce électronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation et tenue de 757 activités ayant permis de sensibiliser 18 710 participants aux enjeux liés à la commercialisation et à l'exportation</li> </ul>
	✓ 900 projets reliés à l'exportation réalisés par des PME	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En 2001-2002, l'agence a approuvé 241 nouvelles contributions dans ce secteur d'intervention</li> <li>• Élaboration de 74 plans de commercialisation</li> <li>• Réalisation de 338 interventions auprès d'entreprises afin de les accompagner dans leur démarche de commercialisation et d'exportation de leurs produits et leurs services</li> <li>• 146 prédiagnostics et diagnostics ont pu être effectués</li> <li>• 50 missions commerciales ont été organisées à l'occasion de une foires commerciales, de conférences ou d'événements d'affaires</li> <li>• 65 entreprises ont commercialisé un produit nouveau ou amélioré</li> <li>• 133 entreprises ont pu accéder, pour la première fois, à des marchés d'exportation</li> <li>• 207 entreprises, qui faisaient déjà des affaires sur les marchés extérieurs, ont conclu des ventes sur de nouveaux marchés d'exportation</li> </ul>
★	1.4 Favoriser le développement de la petite entreprise de rayonnement local et régional	
	★ 1 500 démarrages, expansions ou refinancements de petites entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prédémarrage de 118 entreprises</li> <li>• Démarrage de 972 entreprises</li> <li>• Expansion de 535 entreprises</li> </ul>

DEGRÉ D'ATTEINTE	ENGAGEMENTS 2001-2004	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2002 LIÉS AUX PROJETS EN COURS
<b>Résultat stratégique n° 2 : Contribuer à l'amélioration de l'environnement du développement économique des régions</b>		
✓	2.1 Encourager le développement de la capacité du milieu à dynamiser le développement de son économie	
★	3 000 acteurs du développement économique informés et mobilisés pour dynamiser le développement des régions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 38 000 participants à des activités de sensibilisation ont été informés des enjeux et des défis qui interpellent le développement des régions du Québec</li> <li>Plus de 310 projets en voie de développement ont vu le jour dans les collectivités québécoises à la suite d'efforts pour habiliter et mobiliser les intervenants économiques et sociaux des régions du Québec</li> </ul>
★	Intervenants régionaux informés du contexte économique et sensibilisés aux nouveaux enjeux de développement	
✓	3 000 jeunes étudiants sensibilisés à une carrière dans le monde des affaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise sur pied de 61 clubs d'entrepreneurs étudiants</li> <li>Ces clubs, situés dans les différentes régions du Québec, comptent déjà plus de 1 000 membres</li> </ul>
★	230 000 téléspectateurs sensibilisés aux enjeux du développement économique régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de trois séries télévisées rejoignant plus de 500 000 téléspectateurs</li> </ul>
✓	Événements et activités d'envergure commercialisés internationalement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus d'une trentaine d'événements ou activités d'envergure ont fait l'objet d'activités de promotion ou de commercialisation à l'international</li> </ul>
✓	Occasions fournies aux publics régionaux et locaux de communiquer aux ministres fédéraux leurs vues quant aux priorités de développement de leur collectivité et de leur région	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation et tenue de plus de 60 tournées ministérielles dans les différentes régions du Québec au cours desquelles la population a pu communiquer ses vues quant aux priorités de développement de leur collectivité et de leur région</li> </ul>
✓	2.2 Favoriser la mise en valeur économique des atouts régionaux de développement	
✓	Investissements par divers acteurs du développement économique de 1,5 milliard de dollars dans le Quartier international de Montréal (QIM) de 2000 à 2004	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une étude récente des retombées économiques prévues du projet QIM estime que plus d'un milliard de dollars d'investissements, 15 044 nouveaux emplois ainsi que 4 527 emplois indirects auront été générés d'ici 2003 grâce au projet</li> </ul>
✓	Investissements par divers acteurs pour la réalisation de projets structurants	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement et réalisation de 35 projets structurants dans les régions du Québec</li> </ul>
✓	Accroissement de l'achalandage touristique des sites appuyés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les attraits touristiques et les événements d'envergure qui ont fait l'objet de dépenses de contribution de l'agence en 2001-2002 ont attiré plus de 347 000 touristes étrangers dans les régions du Québec</li> </ul>
✓	2.3 Promouvoir le développement et le renforcement d'avantages compétitifs fondés sur le savoir	
★	Mise sur pied et expansion de 10 institutions de recherche ou de transfert de technologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>Six projets ayant reçu une contribution financière de l'agence sont en voie de réalisation</li> <li>Plusieurs études de faisabilité sont également en cours de réalisation</li> </ul>
✓	10 mises en candidature pour la mise en place de centres de recherche ou de transfert technologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'agence, par son appui financier à la préparation des demandes de subventions, contribue à faire la promotion des institutions du savoir auprès des initiatives nationales d'appui à l'innovation</li> </ul>

DEGRÉ D'ATTEINTE	ENGAGEMENTS 2001-2004	PRINCIPAUX RÉSULTATS OBSERVÉS AU 31 MARS 2002 LIÉS AUX PROJETS EN COURS
<b>Résultat stratégique n° 3 : Faciliter le développement et le renouvellement des infrastructures collectives</b>		
✓	3.1 Améliorer les infrastructures pour l'eau potable, les eaux usées et la gestion des déchets solides	
	✓ Amélioration des infrastructures	• Approbation de 43 nouvelles contributions
✓	3.2 Mettre en place, améliorer et rénover les infrastructures et les systèmes de transport	
	✓ Amélioration des infrastructures	• Approbation de 26 nouvelles contributions
✓	3.3 Mettre en valeur et favoriser la réfection ou la construction d'actifs ayant des incidences économiques urbaines ou régionales	
	✓ Mise en place des infrastructures du XXI <sup>e</sup> siècle qui adoptent les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques	• Approbation de 7 nouvelles contributions



## **ANNEXE V : LISTE DES ACRONYMES**

---

<b>CAE</b>	Centre d'aide aux entreprises
<b>CDEC</b>	Corporation de développement économique communautaire
<b>CEMRS</b>	Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation des sites
<b>CNRC</b>	Conseil national de recherches du Canada
<b>CFTA</b>	Centre des technologies de pointe en aérospatiale
<b>DEC</b>	Développement économique Canada pour les régions du Québec
<b>ETP</b>	Équivalent temps plein
<b>FCCE</b>	Fonds du Canada pour la création d'emplois
<b>FQC</b>	Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec (Québec côtier)
<b>GED</b>	Gouvernement en direct
<b>IDÉE-PME</b>	Innovation et productivité, développement des marchés, exportation et développement du climat des affaires
<b>IRS</b>	Initiatives régionales stratégiques
<b>ISO</b>	Organisation internationale de normalisation
<b>LFPEC</b>	Loi sur le financement des petites entreprises du Canada
<b>LPPE</b>	Loi sur les prêts aux petites entreprises
<b>NPA</b>	Nouvelles pratiques d'affaires
<b>PARI</b>	Programme d'aide à la recherche industrielle
<b>PCAEGIM</b>	Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
<b>PDC</b>	Programme de développement des collectivités
<b>PDME</b>	Programme de développement des marchés d'exportation
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>QIM</b>	Quartier international de Montréal
<b>R-D</b>	Recherche et développement
<b>RPP</b>	Rapport sur les plans et priorités
<b>SADC</b>	Société d'aide au développement des collectivités
<b>SDM</b>	Service de développement des marchés



## ANNEXE VI : LISTE DES BUREAUX D'AFFAIRES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA

---

Abitibi-Témiscamingue

(819) 825-5260

1 800 567-6451

Bas-Saint-Laurent

(418) 722-3282

1 800 463-9073

Centre-du-Québec

(819) 478-4664

1 800 567-1418

Côte-Nord

(418) 968-3426

1 800 463-1707

Estrie

(819) 564-5904

1 800 567-6084

Gaspésie —

Îles-de-la-Madeleine

(418) 368-5870

1 866 368-0044

Île-de-Montréal

(514) 283-2500

(514) 496-8310

Laval —

Laurentides-Lanaudière

(450) 973-6844

1 800 430-6844

Mauricie

(819) 371-5182

1 800 567-8637

Montréal

(450) 928-4088

1 800 284-0335

Nord-du-Québec

(514) 496-7609

1 800 561-0633

Outaouais

(819) 994-7442

1 800 561-4353

Québec —

Chaudière-Appalaches

(418) 648-4826

1 800 463-5204

Saguenay — Lac-Saint-Jean

(418) 668-3084

1 800 463-9808

Siège social

(514) 283-6412

(514) 283-3302

Politiques et Représentation

(819) 997-3474

(819) 997-8519



## ANNEXE VII : LOIS APPLIQUÉES ET PERSONNE-RESSOURCE

---

Lois appliquées
<b>Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application de la loi suivante devant le Parlement :</b>
<i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> (L.C. 1995, ch. c. 1)
<b>Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :</b>
<i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.C., 1993, ch. c. 6)
<i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)

Personne-ressource pour obtenir des renseignements supplémentaires

**Jean Pierre Lavoie**

Directeur général

Qualité, information et technologies

Développement économique Canada pour les régions du Québec

Tour de la Bourse, 800, square Victoria

Bureau 3800, case postale 247

Montréal (Québec) H4Z 1E8

Téléphone : (514) 283-7982, télécopieur : (514) 283-0041

Courriel : jean\_pierre.lavoie@dec-ced.gc.ca